



SOMMAIRE

Editorial

« Si la période actuelle est synonyme d'incertitude, nous tenons à vous assurer que la Chambre en sortira plus forte, dès que la situation le permettra. » [En savoir plus](#)

Actualités de la Chambre

Webinaire du 30 avril 2020 : Les droits et obligations des employeurs et des employés à la lumière des récentes mesures prises par la Turquie [En savoir plus](#)

Webinaire Regard International le 13 mai 2020 : "Ce que la crise Covid-19 aura changé durablement pour les entreprises et dans les affaires à l'international". [En savoir plus](#)

Focus du mois

Impact économique et financier du coronavirus en Turquie [En savoir plus](#)

Brèves économiques

... de Turquie [En savoir plus](#)

... de France [En savoir plus](#)

A savoir

Principales mesures de soutien économique prises par les autorités turques en réponse à la crise du Covid-19 (04.05.2020) [En savoir plus](#)

Information à l'attention des importateurs de produits turcs [En savoir plus](#)

Alerte pour les importateurs de certains équipements et matériels médicaux produits en Turquie [En savoir plus](#)

Principales mesures prises par les autorités turques pour endiguer l'épidémie du Covid-19 (06.05.2020) [En savoir plus](#)

Turkish Airlines a élaboré un plan de vols pour juin, juillet et août 2020 [En savoir plus](#)

Légère remontée de l'activité économique qui semble se confirmer en France [En savoir plus](#)

La France met 110 Mrd€ sur la table pour soutenir son économie face au coronavirus [En savoir plus](#)

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com



Éditorial : « Si la période actuelle est synonyme d'incertitude, nous tenons à vous assurer que la Chambre en sortira plus forte, dès que la situation le permettra. »

Istanbul, le 7 mai 2020

Chers Adhérents,
Chers Ami(e)s de la Chambre de Commerce Française en Turquie,

Les défis que nous devons relever depuis 2 mois n'ont pas de précédent et sont difficiles pour chacun d'entre nous. La fermeture des frontières, les mesures de confinement, les évolutions dans la relation humaine, la forte baisse d'activités dans de nombreux secteurs et ses conséquences économiques, financières mais aussi sociales sont autant de bouleversements dans la vie des entreprises que dans celle de ceux qui les vont vivre.

Mais la mise en œuvre ce mois-ci des annonces de déconfinement progressif en France et d'assouplissement progressif des mesures en Turquie montrent que la situation s'améliore ... Cela nous donne de l'espoir de reprendre une vie un peu plus normale dans quelques semaines. Mais il est toutefois nécessaire de rester encore chez soi, en ce mois de mai, pour le bien de chacun d'entre nous, en privilégiant le télétravail quand cela est possible ...

C'est le cas de votre Chambre qui reste mobilisée et assure le lien avec ses adhérents que nous remercions pour leur soutien pendant cette période difficile. La Chambre, comme vous pouvez l'imaginer, n'est pas épargnée par cette crise.

Si la période actuelle est synonyme d'incertitude, nous tenons à vous assurer que la Chambre en sortira plus forte, dès que la situation le permettra.

D'ici là, nous vous invitons à :

- vous informer à travers notre newsletter digitale hebdomadaire Spéciale Covid-19 adressée à tous nos adhérents en début de semaine ;
- consulter les dernières informations sur le Covid-19 et ses conséquences économiques, juridiques, fiscales ... dans la rubrique "Actualités" de notre site [Web](#) et sur la page dédiée « [Covid-19](#) » ;
- nous retrouver sur nos pages [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Instagram](#) pour suivre les actus en Turquie comme en France ;
- participer aux webinaires que nous organisons ; le premier qui s'est tenu le 30 avril dernier avec Me Ali Osman AK a accueilli 40 personnes et fut un succès ; d'autres suivront ce mois-ci ;
- vous associer à une enquête de la Chambre lancée le 6 mai sur les impacts de la crise sanitaire sur l'activité des entreprises en remplissant le [questionnaire disponible en ligne](#).

N'hésitez pas par ailleurs nous communiquer vos webinaires, notes ou autres initiatives susceptibles d'intéresser les adhérents de la Chambre que vous êtes disposés à ouvrir / partager avec eux ... Mais également à nous faire part de vos besoins, de vos attentes, de vos difficultés ...

Nous avons hâte de vous revoir très bientôt !

Prenez bien soin de vous !

Bien sincèrement.

Zeynep NECİPOĞLU
Présidente

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

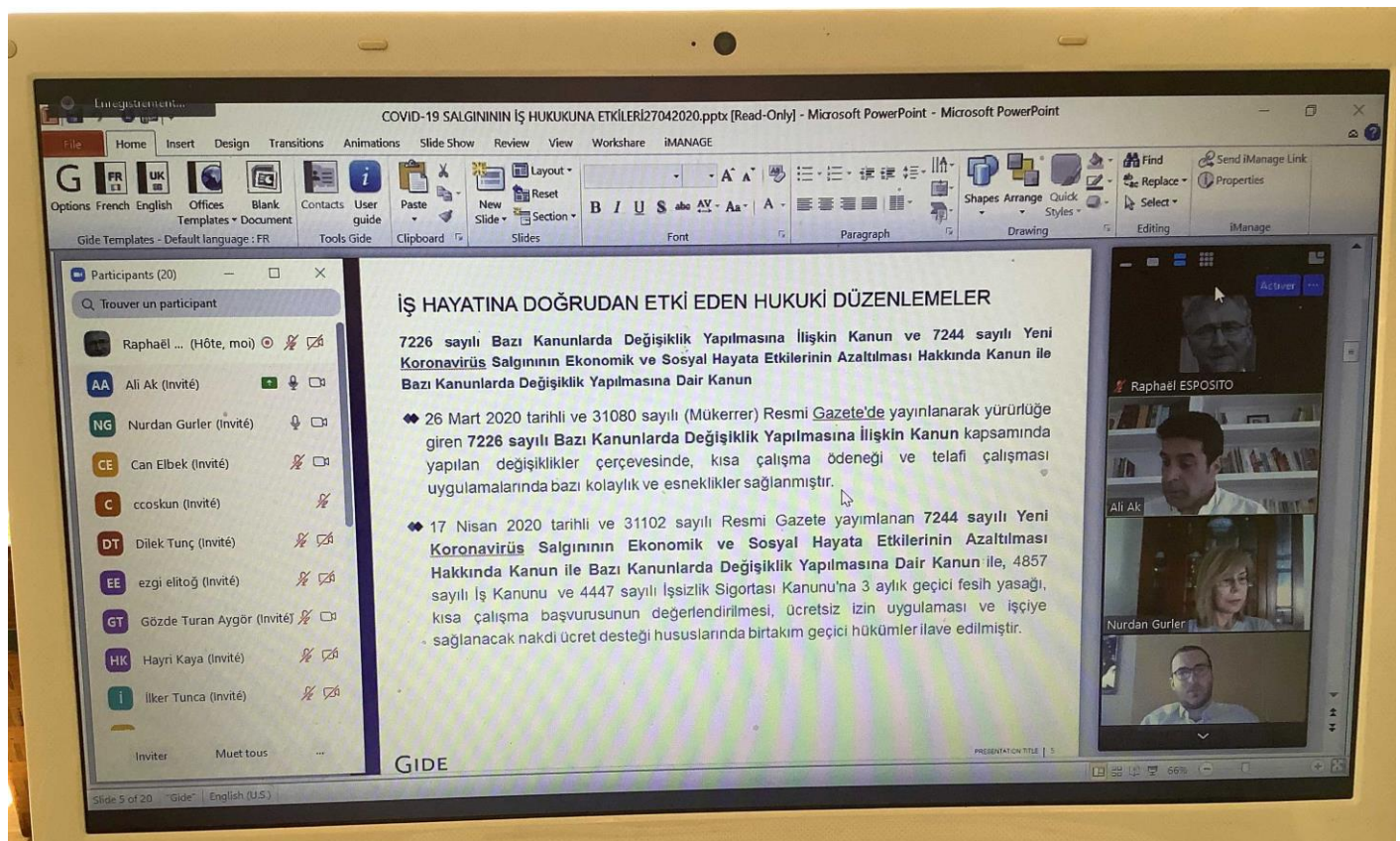
E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com



Webinaire du 30 avril 2020 : Les droits et obligations des employeurs et des employés à la lumière des récentes mesures prises par la Turquie

Une quarantaine de personnes ont assisté le 30 avril dernier à un webinaire organisé par la Chambre sur **Les droits et obligations des employeurs et des employés à la lumière des récentes mesures prises par la Turquie**, animé par Maître Ali Osman AK, Partner, Özdirekcan Dünder Şenocak Avukatlık Ortaklığı, le matin en français et l'après-midi en turc.

A cette occasion, Maître Ali Osman AK, avocat spécialisé en droit du travail, a présenté toutes les dernières modifications de lois et mesures prises par le gouvernement afin de faire face à l'impact de la crise de la pandémie du Covid-19 sur les entreprises et leurs activités. Il a ensuite longuement répondu aux questions des participants.



LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Impact économique et financier du coronavirus en Turquie

Plusieurs semaines après l'annonce du premier cas de coronavirus sur son territoire (11 mars), la Turquie est rattrapée par le ralentissement de son activité. Alors que le T4 2019 avait enregistré un bond de 6% par rapport au T4 2018 et que les deux premiers mois de l'année laissaient présager une accélération de la croissance en 2020, probablement proche du niveau souhaité par l'Exécutif (5%), le ralentissement de la demande interne et externe causera une contraction de l'activité. Déjà fragilisée par la récession du 2ème semestre de l'année 2018, la Turquie est dans une position très délicate pour faire face aux défis à venir cette année.

La Turquie va entrer en récession en 2020

L'objectif d'une croissance de 5% en 2020, fixé par l'Exécutif, paraît désormais caduc. Alors que le 4ème trimestre 2019 avait enregistré une croissance de 6% en glissement annuel et que les deux premiers mois de l'année 2020 laissaient présager une accélération de la croissance proche du niveau anticipé par l'Exécutif (soit 5%), le ralentissement de la demande mondiale, particulièrement celle des principaux clients de la Turquie (UE, Chine) d'une part, et, d'autre part, le quasi arrêt d'une partie importante de l'activité économique (secteur touristique, lequel contribue à hauteur de 13% à la formation du PIB turc, construction, transports, commerces de détail, etc.) suite aux mesures mises en œuvre pour limiter la propagation du virus auront un impact négatif très significatif sur le PIB cette année. Une contraction de 12% à 16% est ainsi anticipée pour le 2ème trimestre 2020.

L'exercice de prévision est particulièrement compliqué et l'amplitude des projections très élevée (le FMI prévoit une contraction de 5% en 2020). Elles sont étroitement dépendantes des hypothèses liées à l'intensité et la durée de la crise d'une part, du scénario de reprise plus ou moins lent d'autre part, et, enfin, des mesures qui pourront être mises en œuvre par l'Exécutif pour endiguer la crise sanitaire et pallier ses effets sur les revenus des ménages et des entreprises. En effet, plus l'arrêt de l'activité sera prolongé, plus il aura un impact négatif élevé sur les capacités de production et sur le climat social.

Les milieux financiers sont toutefois confiants dans la capacité de rebond de l'économie turque. D'abord, parce qu'à ce jour, l'Exécutif n'a pas mis en œuvre de confinement généralisé, ni d'arrêt l'activité des entreprises (hormis celle concernant les secteurs favorisant la convivialité – restaurants, bars, etc.). Dans ce contexte, environ 50% des employés sont toujours actifs. Ensuite, parce que les grandes entreprises ne semblent pas encore trop souffrir du ralentissement de l'économie. A de rares exceptions près, elles disposeraient encore de liquidités suffisantes. Enfin, parce que l'économie turque a déjà montré par le passé ses capacités de résilience et de forts rebonds (voir ci-dessous). In fine, si l'activité au 2ème et au 3ème trimestre 2020 sera en net retrait par rapport aux mêmes trimestres de l'année 2019, une stabilisation peut être attendue au 4ème trimestre.

Les moyens budgétaires de l'État sont plus limités qu'en apparence

Présenté comme un point fort de l'économie turque, le faible endettement de l'État ne procure pas de marges de manœuvre très élevées. La dette publique et le déficit public ne représentent respectivement que 33% et 2,9% du PIB en 2019. Mais les ressources financières de l'État (principalement fiscales) sont insuffisantes pour faire face à une augmentation des charges financières de la dette en cours et à venir. En 2019, l'État avait pu contenir dans une certaine mesure l'accroissement du coût de la dette en diminuant la maturité des émissions obligataires et en recourant à des émissions en devises afin de tirer parti de taux plus favorables mais cette stratégie montrera certainement ses limites face à l'augmentation des dépenses budgétaires prévisibles, la diminution des ressources fiscales et, surtout, l'augmentation des primes de risques sur les marchés financiers : une augmentation de l'endettement est possible mais à un coût sensiblement plus élevé qu'en 2019. Ainsi, le taux des obligations d'État à 10 ans s'est tendu de 258 pdb (14,58%) alors que le taux directeur de la Banque centrale a baissé de 225 pdb (9,75%). Dans le même ordre d'idées, les CDS à 5 ans s'élèvent à près de 600 pdb, soit un niveau proche de celui relevé à la fin de l'été 2018, au plus fort de la crise des changes, ce qui reflète la défiance des marchés financiers internationaux vis-à-vis de la dette turque et son impact sur son coût.

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Le plan de 14 Mds EUR annoncé par l'Exécutif (qui a atteint dorénavant le double) n'est pas à la hauteur des enjeux. Les mesures annoncées visent principalement à apaiser les tensions de trésorerie des entreprises et des ménages (report d'échéances fiscales et d'emprunts par exemple) et à ralentir l'effet de la baisse de la demande dans les secteurs les plus immédiatement touchés par la crise sanitaire (tourisme, transport aérien). Ces mesures de très court terme sont insuffisantes : le pays a besoin d'un véritable plan de survie économique à la fois pour soutenir les entreprises dont l'activité, selon les secteurs, a diminué jusqu'à 80% et pour pallier la baisse de revenus des ménages, dans un pays où la protection sociale est très limitée. Avec 4,5 millions de chômeurs (13,7% de la population active) et un nombre sensiblement équivalent de réfugiés, la pression sur l'État pour éviter les tensions sociales et sur le budget seront très importantes.

Or, l'État seul ne pourra sans doute assumer un tel coût. C'est en partie pour cette raison que la Turquie n'a pas mis en œuvre de mesures coercitives pour interdire les déplacements et arrêter l'activité des entreprises : l'État n'a tout simplement pas les moyens d'indemniser les employés qui perdraient leur emploi du fait des décisions politiques. C'est sans doute également pour cette raison que le Président Erdogan a lancé une campagne nationale de collecte de fonds destinés à venir en aide aux plus démunis, soulignant ainsi les capacités limitées de l'État. In fine, l'Exécutif se trouve face à un dilemme : renforcer les mesures de confinement aurait un impact budgétaire immédiat très important mais retarder leur mise en œuvre aura un coût sanitaire et économique (reprise plus lente, frais de santé plus élevés, etc.) tout aussi, sinon plus, substantiel.

La Banque centrale est plus que jamais sous pression

Le pilotage de la Banque centrale est très délicat. D'abord, parce que depuis la reprise en main musclée de l'Institut d'émission au mois de juillet dernier et la mise en œuvre d'une politique monétaire exagérément accommodante, le principal taux directeur est passé de 24% à 8,75% en 10 mois et le taux d'intérêt réel est négatif depuis la fin de l'année dernière. La crédibilité de l'autorité monétaire est devenue très faible, ce qui réduira la portée de son action. Dans le même ordre d'idées, les ponctions réalisées par l'Exécutif (transfert des bénéfices et réserves, lesquelles ont représenté environ 10 Mds EUR en 2019) ont affaibli les moyens d'action de l'Institut d'émission.

Ensuite, parce que la nature même de la crise rend les principaux outils de politique monétaire (refinancement au taux repo notamment) probablement moins efficaces qu'en temps normal. En effet, un pilotage des taux d'intérêt, et donc du prix de la liquidité facturée aux banques, a certainement moins d'effet dans le cas d'une chute généralisée de la demande intérieure (consommation et investissement) et donc de l'absence de demande de crédits : réduire substantiellement les taux d'intérêt n'aura de ce fait que peu d'impact sur la hausse de la demande de crédits. Cela étant, des mesures d'assouplissement monétaires sélectives, visant à favoriser les opérations de swaps entre la Banque centrale et les banques (les banques fournissant des devises et recevant de la monnaie locale) facturées à un taux d'intérêt 125 pdb inférieur au taux repo à une semaine, ne sont pas à exclure. De fait, le taux de refinancement moyen pondéré est inférieur de près de 50 pdb au principal taux directeur (9,27% contre 9,75%).

Enfin, parce que la Banque centrale va très probablement soutenir l'effort financier de l'État en achetant sa dette. Parmi les dernières mesures annoncées figurent notamment la possibilité d'acheter, jusqu'à un montant représentant 5% de son bilan, des obligations d'État dans le cadre des opérations de politique monétaire et d'acquiescer d'autres titres dans le cadre d'un autre mécanisme. Certes, ce type de mesure est mis en œuvre dans d'autres banques centrales (BCE, FED notamment), mais elles interviennent en Turquie dans un contexte où la dérive des prix n'est pas maîtrisée (l'inflation au mois de mars 2020 est de 11,9% en glissement annuel alors que l'objectif d'inflation de la Banque centrale est de 5%) : la mise en œuvre de ces achats aura très probablement pour effet d'accélérer l'inflation dans le pays. Cela étant, c'est sans doute un moindre mal à ce stade : le marché intérieur offre des capacités supérieures pour financer l'endettement de l'État que les marchés financiers internationaux, sauf à accepter de payer un coût élevé.

Les pressions sur le marché des changes redeviennent fortes. L'offensive dans le Nord-Est syrien avait finalement eu raison de la défense de la monnaie engagée par l'Autorité monétaire depuis l'automne 2019. Plus rien ne semble pouvoir enrayer la baisse (contrôlée à ce stade) de la monnaie, dont la valeur se rapproche chaque jour un peu plus de l'étiage atteint à la fin de l'été 2018 : 1€ s'échange désormais contre 7,60 TRY, alors qu'il

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

s'échangeait contre 7,92 TRY au mois d'août 2018. La lire turque pâtit d'une série de facteurs internationaux (défiance des investisseurs envers les pays émergents, phénomène de « fly to quality ») mais aussi idiosyncratiques : manque de crédibilité et d'indépendance de la Banque centrale, politique monétaire trop agressive, faiblesse structurelle du niveau des réserves de change et de la capacité de la Banque centrale à défendre sa monnaie. En effet, quel que soit le critère utilisé (nombre de mois d'importations ou ratio ARA du FMI, par exemple, qui préconise un ratio de 150% alors que ce ratio n'est que de 75% en Turquie), le niveau des réserves de changes est faible. Or, le pays ne pourra compter cette année ni sur les rentrées de devises liées au tourisme, ni sur les investissements directs étrangers, et ce alors que les comptes courants devraient de nouveau se creuser en raison d'une dégradation des échanges extérieurs.

Dans ce contexte, le principal talon d'Achille de la Turquie, l'endettement externe (58% du PIB en 2019 et la dette externe à court terme se monte à 123 Mds USD) demeure le principal point d'attention. Les marchés internationaux ne sont certes pas fermés, mais le coût du refinancement de la dette externe sera certainement substantiellement plus élevé à un moment où de nouvelles rumeurs de marché font état de ventes de devises, via les banques publiques, afin de soutenir la monnaie locale et d'un niveau de réserves nettes de changes particulièrement bas (autour de 1,5 Md USD). La décision de mettre en œuvre des opérations de swaps avec les banques commerciales – ce qui permettrait à la Banque centrale d'augmenter le niveau de ces réserves brutes de change - à un taux inférieur de 125 ppb par rapport au principal outil de refinancement (taux repo à une semaine) peut être interprétée comme une mesure de situation d'urgence : la Banque centrale a de plus en plus recours à ces mécanismes de swaps (le montant des swaps est passé de 1,1 Md USD au mois de février 2019 à près de 26 Mds USD au mois de février 2020) et facture ces opérations à un taux nettement plus faible (8,5% pour des swaps à 6 mois contre 9,75% pour des opérations repo à une semaine). Le taux élevé de dollarisation des dépôts (supérieur à 50%) dans le système bancaire procure encore des marges de manœuvre, aussi longtemps que les ménages et les entreprises ont confiance dans la solidité du système bancaire et ne procèdent à pas à des retraits substantiels de leurs dépôts.

L'impact de la crise sanitaire sur l'économie turque s'accélère. Le ralentissement de la demande de ses principaux clients (UE en tête) et l'arrêt d'une partie de l'activité dans le pays entraînera une chute de la production au moins durant le second trimestre. Cependant, le rythme de reprise est incertain tant les autorités politiques auront tardé à prendre des mesures coercitives afin de limiter la propagation de l'épidémie afin de limiter le ralentissement de l'activité. Mais, entrée dans la crise avec 3 semaines de retard sur l'Europe et avec une stratégie de confinement partiel, la Turquie sortira de cette crise plus tard. Par ailleurs, les mesures jugées modérées annoncées jusqu'à présent reflète les limites de l'action de l'État, tant du point de vue budgétaire que monétaire et tant ces moyens ont déjà été utilisés pour stimuler la croissance économique depuis l'été 2019.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France – 4 mai 2020

Principales mesures de soutien économique prises par les autorités turques en réponse à la crise du Covid-19 (04.05.2020)

Les premières mesures de soutien ont été annoncées mi-mars dans le cadre du plan d'action gouvernementale (le « bouclier de stabilité économique »), d'un montant de 14 Mds EUR. Puis d'autres mesures complémentaires ont été annoncées par la suite, notamment par la Banque centrale ou par l'Exécutif.

Mesures budgétaires

- Suspension de la taxe d'hébergement dans le secteur de l'hôtellerie jusqu'en novembre 2020, réduction de la TVA de 18% à 1% pour les vols domestiques.
- Pour certains secteurs sévèrement touchés (commerce de détail, centres commerciaux, sidérurgie, automobile, logistique-transport, hébergement, alimentaire, textile-habillement événementiel, culture,

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

etc.), le paiement de l'impôt sur le revenu, de la TVA et des charges sociales pour les mois d'avril, mai et juin est différé de 6 mois.

- Report de six mois du paiement des servitudes et des partages de revenus pour les locations d'hôtel (au titre des mois d'avril, mai et juin).

Mesures de soutien aux entreprises

- Les entreprises dont les flux de trésorerie sont perturbés peuvent retarder le paiement du principal et des intérêts de leur prêt bancaire d'au moins 3 mois et un soutien financier supplémentaire sera proposé si nécessaire.
- Soutien au financement des stocks des entreprises exportatrices afin de maintenir le taux d'utilisation des capacités de production pendant le ralentissement temporaire de l'activité.
- Les artisans et travailleurs assimilés financés par la banque publique Halkbank et dont l'activité est très ralentie peuvent reporter le paiement du principal et des intérêts de leurs crédits au titre des mois d'avril, mai et juin pendant 3 mois et sans intérêts.
- Les trois banques publiques Ziraat, Halk et Vakif ont annoncé des mesures permettant aux sociétés et particuliers de différer le remboursement de leurs échéances (principal et intérêt) de crédits. Les mesures comprennent également la restructuration des crédits dans le secteur du tourisme pour une durée supplémentaire de 12 mois avec des options de paiements différés pouvant aller jusqu'à 6 mois. Les employeurs pourront par ailleurs bénéficier d'une hausse de leur limite d'emprunts, jusqu'à 3 mois de paiements de salaires de leurs employés, à condition qu'ils ne licencient pas leur personnel.
- Une clause de « force majeure » est inscrite dans le registre des incidents de crédit pour les entreprises en défaut en avril, mai et juin.
- Limite du Fonds de Garantie du Crédit (Kredi Garanti Fonu) portée de 25 Mds TRY (3 Mds EUR) à 50 Mds TRY (7 Mds EUR). Les sociétés et PME qui ont des besoins de liquidité et ne bénéficient pas de garantie des prêts à cause de la situation actuelle seront prioritaires pour bénéficier des interventions de ce fonds.
- Soutien annoncé, via le fond souverain turc, à Turkish Airlines.
- Facilitation de la distribution de crédits à des fins sociales assortie de conditions avantageuses pour les citoyens.
- Une loi omnibus prévoit que le Fonds souverain TFV puisse racheter ou prendre des participations dans des sociétés stratégiques en difficulté en raison de la situation sanitaire.
- Révision du régime de soutien aux PME de la KOSGEB (l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises). Il n'est dorénavant plus nécessaire d'être une entreprise industrielle pour bénéficier des régimes de bonification d'intérêts de la KOSGEB. Le cadre de soutien est étendu aux secteurs des services, aux artisans et aux commerçants.
- Report de trois mois du remboursement des prêts accordés à environ 136.000 PME dans le cadre des programmes de soutien de la KOSGEB (713 millions TRY, soit près de 100 M EUR). Le report sera effectué automatiquement, sans qu'il soit nécessaire de faire une demande. Les remboursements pourront également être différés dans le cas où la situation de crise continuerait.
- Concernant la distribution des dividendes pour l'année 2020 (à l'exception des entreprises publiques), sur décision du ministère du Commerce, les montants distribués aux actionnaires ne pourront pas dépasser 25% des bénéfices nets réalisés lors de l'année fiscale 2019, et les bénéfices des années précédentes ne pourront pas faire l'objet de distribution aux actionnaires. Ces fonds pourront alors être utilisés pour sauvegarder les emplois.

Mesures monétaires

- Mises en œuvre d'un ensemble de mesures visant à accroître les liquidités dans le secteur bancaire : activation de nouveaux outils de refinancement, notamment à 3 mois, opérations de swaps, baisse du taux d'intérêt et des conditions d'octroi (notamment, possibilité de bénéficier de refinancement sans collatéral) de certaines opérations de refinancement, assouplissement substantielle des conditions de

constitution des réserves obligatoires en devises (pour les banques dont la politique de distribution du crédit est jugée suffisamment dynamique).

- La Banque centrale peut désormais acquérir des obligations d'État au-delà du montant prévu par le manuel des opérations monétaires (limite fixée actuellement à 5% de la taille du bilan de la BC).
- Le plafond du taux d'intérêt mensuel pour les emprunts par carte de crédit a été ramené de 1,40% à 1,25% pour la livre turque et de 1,12% à 1,00% pour les opérations de change, à compter du 1er avril 2020.

Mesures sociales

- Une loi omnibus prévoit que les employeurs peuvent accorder des congés sans solde partiels ou totaux pour une durée de 3 mois maximum et les salariés pourront bénéficier en contrepartie d'un soutien de l'État de 39,24 TRY par jour (5,5 EUR) sur cette période (de manière rétroactive à partir du 15 mars). Le Président pourra prolonger cette durée jusqu'à 6 mois.
- Assouplissement du mécanisme de chômage partiel qui devient soumis à autorisation administrative via l'introduction d'un article temporaire, valable jusqu'au 30 juin 2020, dans la loi sur l'assurance-chômage (JO du 26 mars 2020). Il permet aux employés d'accéder à une allocation sous réserve qu'ils aient payé des primes au cours des 60 derniers jours (au lieu de 120 jours avant l'assouplissement des conditions), travaillé de manière continue et payé des primes d'assurance chômage pendant au moins 450 jours (au lieu de 600 jours) au cours des trois dernières années. Du côté des employeurs, ceux réduisant la durée du travail d'un tiers ou suspendant complètement ou partiellement l'opération pendant au moins quatre semaines en raison de la crise peuvent soumettre une demande auprès de l'Agence turque de l'emploi (İŞKUR). L'allocation s'élève à 60% du salaire selon les droits acquis et dans la limite de 1.5 fois le salaire minimum.
- Relèvement de la pension de retraite la plus basse à 1 500 TRY (211 EUR).
- Après avoir concerné 2,1 M de ménages, 2,3 millions de ménages supplémentaires ont bénéficié en avril d'un soutien direct sous la forme d'un montant de 1000 TRY (130 EUR).
- Augmentation du montant du crédit de 80% à 90% pour les achats de maisons de moins de 70 000 EUR et réduction de l'acompte minimum à 10%.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France – 04.05.2020

Information à l'attention des importateurs de produits turcs

Depuis le 8 avril 2020, la Turquie procède à une nouvelle mise en œuvre dans le cadre du système MEDOS existant.

Les certificats de circulation et les documents d'origine ne sont désormais délivrés par les autorités turques que par voie électronique.

Les certificats d'origine et les documents du formulaire A ne sont approuvés que par voie électronique par les chambres de commerce et d'industrie et les syndicats, via MEDOS. Il n'y a ni signature ni cachet à l'encre humide sur ces documents. Chaque certificat délivré et approuvé par voie électronique porte un code QR ou de vérification unique et non reproductible afin que l'exactitude et l'authenticité des documents puissent être facilement vérifiées par l'autorité importatrice.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Alerte pour les importateurs de certains équipements et matériels médicaux produits en Turquie

Les autorités turques ont mis en place un mécanisme dit de « pré-autorisation » concernant l'exportation de certains équipements et matériels médicaux ainsi que de produits désinfectants :

1. Les exportations de tabliers imperméables contre les matériaux chimiques, les lunettes protectrices et les gants médicaux sont soumises depuis le 4 mars 2020 à autorisation du Ministère de la santé.
2. Les exportations de masques et de blouses de protection sont soumises depuis le 27 avril 2020 à autorisation de l'Agence nationale des équipements (DMO). Celle-ci accorde une autorisation en échange de dons sur la base du tableau d'équivalence ci-dessous :

Quantité de dons livrés à DMO

1 (un) masque chirurgical
 1 (un) masque FFP3 / FFP2 / N95
 1 (une) blouse de protection
 2 (deux) masques FFP3 / FFP2 / N95
 20 (vingt) masques chirurgicaux
 10 (dix) masques chirurgicaux

Quantité de produits autorisés pour l'exportation

1 (un) masque chirurgical
 1 (un) masque FFP3 / FFP2 / N95
 3 (trois) blouses de protection
 1 (une) blouse de protection
 1 (une) blouse de protection
 1 (un) masque FFP3 / FFP2 / N95

Depuis le 18 mars 2020, le Ministère du Commerce impose une autorisation pour les produits correspondants aux codes douaniers suivants :

- Produits à base d'alcool éthylique : 2207.20.00.10.15 et 2207.20.00.90.15, 2208.90.91.10.00, 2208.90.91.90.00, 2208.90.99.10.00 et 2208.90.99.90.00
- 3303.00.90.00.11
- 3402.90.10.00.12, 3808.94.10.00.00, 3808.94.20.00.00, 3808.94.90.00.19, 3808.94.90.00.11, 2905.12.00.00.12
- 28.47
- 56.03

Source : Service Economique de l'Ambassade de France

Principales mesures prises par les autorités turques pour endiguer l'épidémie du Covid-19 (06.05.2020)

Les autorités turques ont annoncé un nouveau couvre-feu, de vendredi 8 mai 23h59 à dimanche 10 mai minuit (sauf pour les plus de 65 ans qui disposent d'une autorisation de sortie le 10 mai dans les conditions expliquées ci-dessous), dans les 31 départements déjà concernés par cette mesure (les 30 grandes municipalités métropolitaines, ainsi que Zonguldak).

Principales mesures prises depuis le 16 mars 2020 :

- Suspension à compter du 28 mars de tous les vols commerciaux internationaux (la compagnie Turkish Airlines a, par ailleurs, annoncé la suspension de tous ses vols, internationaux comme domestiques, jusqu'au 28 mai).
- Interdiction du transit et du séjour sur le territoire turc pour les passagers ayant séjourné en Chine, en Iran, en Irak, en Italie et en Corée du Sud ainsi que dans les autres pays considérés à risque dans les 14 jours précédant leur voyage. Cette mesure ne s'applique pas aux ressortissants turcs, ni aux étrangers

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

disposant du statut de résident en Turquie qui sont toutefois soumis à des mesures strictes de quarantaine à leur arrivée sur le territoire.

- Suspension des déplacements interurbains en train, bus et avion, sauf autorisation accordée par le préfet géographiquement compétent.
- Confinement total/couvre-feu mis en place dans 50 localités, dans 21 provinces.
- Contrôles de police (avec caméras thermiques) aux frontières administratives des provinces.
- Interdiction de sortie pour les personnes âgées de 65 ans et au-delà, ainsi que les personnes souffrant de maladies chroniques (cardiaques et pulmonaires notamment).
- Fermeture des écoles (maternelles, primaires, collèges et lycées) depuis le 16 mars qui pratiquent désormais l'enseignement à distance jusqu'au 31 mai ;
- Fermeture des universités depuis le lundi 16 mars pour tout le semestre, les cours se font à distance.
- Tenue sans public des événements sportifs jusqu'à la fin avril.
- Fermeture temporaire (depuis le 16 mars minuit) de toutes les salles de spectacle, bars, cafés traditionnels, bar à chichas, cafés internet, salles de jeux, aires de jeux (en milieu fermé) pour enfants ainsi que des salles de sports et des piscines ; les restaurants et cafés où l'on joue de la musique sont également fermés ; les restaurants et les pâtisseries peuvent maintenir leur activité mais uniquement pour de la vente à emporter ou des livraisons à domicile.
- Interdiction d'activités extérieures dans les parcs, forêts, plages, centres de récréation.
- Interdiction de sortie pour les moins de 20 ans (ceux nés après le 01/01/2000) ; à l'exception de ceux qui peuvent attester travailler dans le secteur public ou privé ou dans le secteur agricole (ouvrier saisonnier).
- Toutes les entrées/sorties, par quelque voie que ce soit, voiture, bus, avion, bateau ou à pied, des plus grandes villes du pays (à ce stade : Adana, Ankara, Antalya, Aydın, Balıkesir, Bursa, Denizli, Diyarbakır, Erzurum, Eskişehir, Gaziantep, Hatay, İstanbul, İzmir, Kahramanmaraş, Kayseri, Kocaeli, Konya, Malatya, Manisa, Mardin, Mersin, Muğla, Ordu, Sakarya, Samsun, Şanlıurfa, Tekirdağ, Trabzon, Van et Zonguldak) sont suspendues pendant au moins 15 jours à compter du 4 avril, reconduite pour 15 jours le 18 avril, sauf autorisation spécifique.
- Port obligatoire de masques dans les supermarchés, marchés et transports en commun (Ankara et İstanbul).
- Respect des distances sociales dans l'espace public.

Certaines de ces mesures prises par les autorités turques pour endiguer l'épidémie de Covid-19 ont été assouplies tout début mai :

- les personnes âgées de plus de 65 ans qui sont, avec les moins de 20 ans, soumises à un confinement strict depuis la fin mars, pourront sortir de chez elles ce dimanche 10 mai, entre 11h et 15h à condition de rester dans un périmètre de promenade à pied depuis leur domicile ;
- La même mesure sera appliquée dans les mêmes conditions (entre 11h et 15h et dans un périmètre réduit) mercredi 13 mai pour les jeunes âgés de moins de 15 ans et le vendredi 15 mai pour ceux âgés entre 15 et 20 ans.
- Les centres commerciaux, coiffeurs et barbiers pourront rouvrir à compter du lundi 11 mai, à condition toutefois de respecter certaines règles sanitaires (distanciation sociale notamment).
- Les restrictions de déplacements interurbains jusqu'alors en vigueur dans 31 départements du pays ont été levées pour 7 d'entre eux (Antalya, Aydın, Erzurum, Hatay, Malatya, Mersin, Muğla) ; elles restent d'actualité dans les 24 autres départements (Adana, Ankara, Balıkesir, Bursa, Denizli, Diyarbakır, Eskişehir, Gaziantep, İstanbul, İzmir, Kahramanmaraş, Kayseri, Kocaeli, Konya, Manisa, Mardin, Ordu, Sakarya, Samsun, Şanlıurfa, Tekirdağ, Trabzon, Van et Zonguldak) pendant au moins quinze jours supplémentaires.

Les autres mesures, en particulier les règles sanitaires, sont toujours en vigueur et il vous est demandé de continuer à bien les respecter (distanciation sociale, port du masque dans les centres commerciaux et lieux publics, et dans les voitures au-delà d'une personne dans l'habitable, etc.).

Ces couvre-feux le week-end devraient se poursuivre jusqu'à la fin du mois de mai, dans les mêmes conditions que précédemment mais avec le cas échéant quelques aménagements pour tenir compte des jours fériés à venir.

Nous attirons votre attention sur le fait que des amendes peuvent être imposées par les autorités de police en cas de non-respect des consignes. Nous vous invitons en conséquence à prendre vos dispositions et à continuer de suivre les recommandations des autorités locales.

Source : Consulat général de France à Istanbul

Turkish Airlines a élaboré un plan de vols pour juin, juillet et août 2020

La compagnie aérienne turque avait décidé de suspendre ses vols domestiques et internationaux jusqu'au 28 mai pour cause de pandémie.

Turkish Airlines prévoit de reprendre ses vols domestiques en juin et d'organiser progressivement les vols internationaux.

Selon le plan de vol pour juin, juillet et août, Turkish Airlines desservira 22 destinations dans 19 pays avec 75 vols par semaine. Ces pays sont le Canada, le Kazakhstan, l'Afghanistan, le Japon, la Chine, la Corée du Sud, Singapour, le Danemark, la Suède, l'Allemagne, la Norvège, l'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique, la Biélorussie, Israël, Koweït, la Géorgie et le Liban.

La compagnie aérienne devrait assurer 60% des vols domestiques vers toutes les destinations, puis ajouter des destinations en juillet et août. Turkish Airlines desservira 103 destinations dans 74 pays avec 572 vols par semaine en juillet puis 160 destinations dans 98 pays avec 937 vols par semaine en août.

Source : TRT

Brèves économiques de Turquie

Révision de la prévision d'inflation 2020 à la baisse par la Banque centrale, passant de 8,2% à 7,4%

Ce ralentissement serait lié à des prévisions de baisse du prix du pétrole de 60 à 32,6 USD et des prix à l'importation en USD de 5,1%. La Banque centrale maintient sa prévision d'inflation pour 2021 à 5,4%. Le gouverneur a évoqué le ralentissement de l'activité économique en mars lié à la crise sanitaire.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Reprise progressive de l'industrie automobile

Du côté des producteurs, Oyak Renault a repris la production le 27 avril. Ford Otosan devrait reprendre ses activités le 5 mai, et Toyota ainsi que Tofas le 11 mai. Par ailleurs, selon l'Association des équipementiers automobiles (TAYSAD), les producteurs de pièces automobiles travaillent actuellement à hauteur de 20% de leur capacité. La reprise sera progressive avec une hausse à 85% d'ici septembre. L'association estime la perte totale de revenus de l'industrie des équipements à environ 5 Mds USD en 2020.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

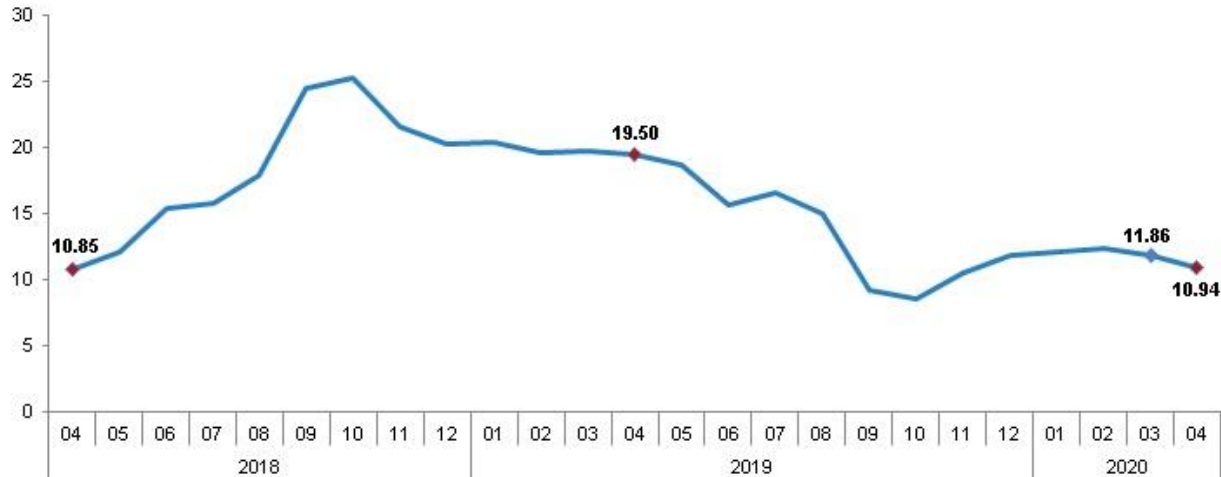
Accélération de l'inflation en avril 2020

Selon les données de Turkstat, l'inflation a accéléré de 0,85% en glissement mensuel et de 10,94% en glissement annuel en avril, bénéficiant cependant d'un effet de base positif.

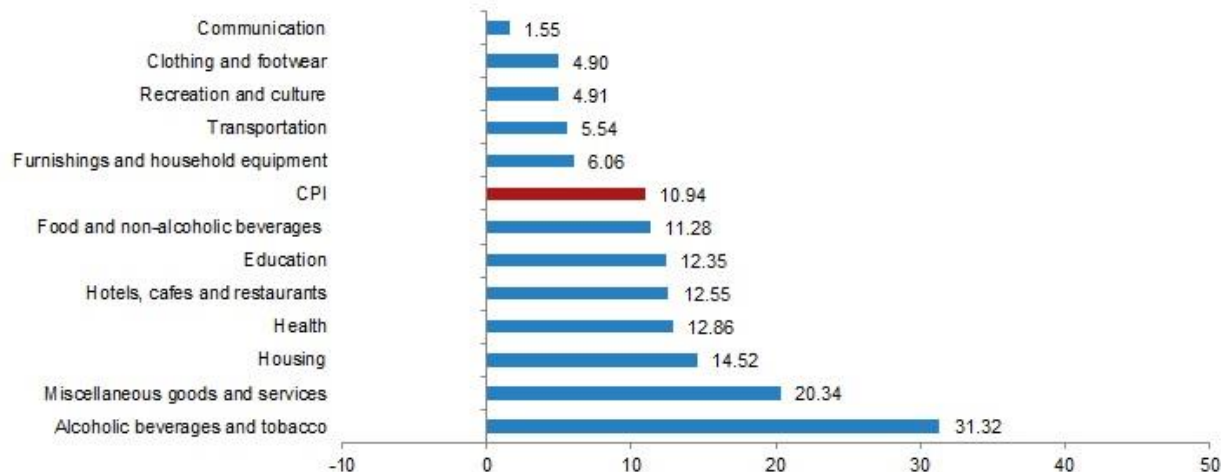
Rate of changes in CPI (%), April 2020

	April 2020	April 2019	April 2018
Monthly rate of change	0.85	1.69	1.87
Rate of change on December of the previous year	3.16	4.00	4.69
Annual rate of change	10.94	19.50	10.85
Rate of change in 12 months moving averages	12.66	19.39	11.06

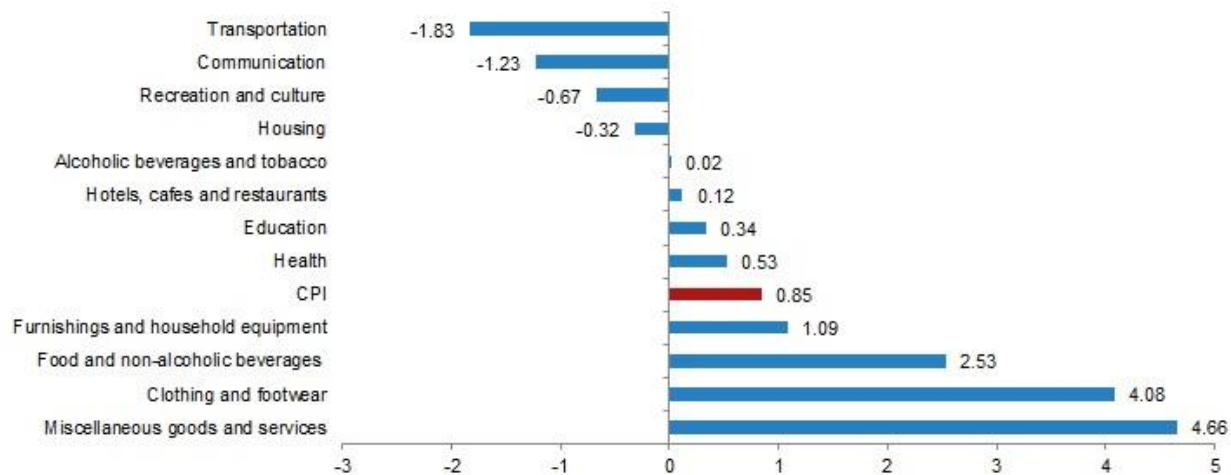
Annual rate of changes in CPI (%), April 2020



CPI annual rate of changes in main groups (%), April 2020



CPI monthly rate of changes in main groups (%), April 2020



LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
 Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir
 La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
 CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE**

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
 Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
 Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75
 E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Rate of changes in CPI (%) and indices by main expenditure groups, April 2020

Main expenditure groups	Weights of main expenditure groups	Rate of changes (%)			Index
		Monthly	On December of the previous year	Annual	
CPI	100.00	0.85	3.16	10.94	454.43
Food and non-alcoholic beverages	22.77	2.53	11.94	11.28	564.32
Alcoholic beverages and tobacco	6.06	0.02	-1.31	31.32	855.31
Clothing and footwear	6.96	4.08	-6.93	4.90	246.98
Housing, water, electricity, gas and other fuels	14.34	-0.32	1.63	14.52	495.39
Furnishing, household equipment, routine maintenance of the house	7.77	1.09	0.16	6.06	373.66
Health	2.80	0.53	9.60	12.86	284.06
Transportation	15.62	-1.83	-3.23	5.54	411.33
Communication	3.80	-1.23	-1.74	1.55	149.76
Recreation and culture	3.26	-0.67	2.04	4.91	294.49
Education	2.58	0.34	2.56	12.35	419.61
Hotels, cafes and restaurants	8.67	0.12	3.23	12.55	675.32
Miscellaneous goods and services	5.37	4.66	12.08	20.34	645.84

Pour en savoir plus : <http://www.turkstat.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=33865>

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

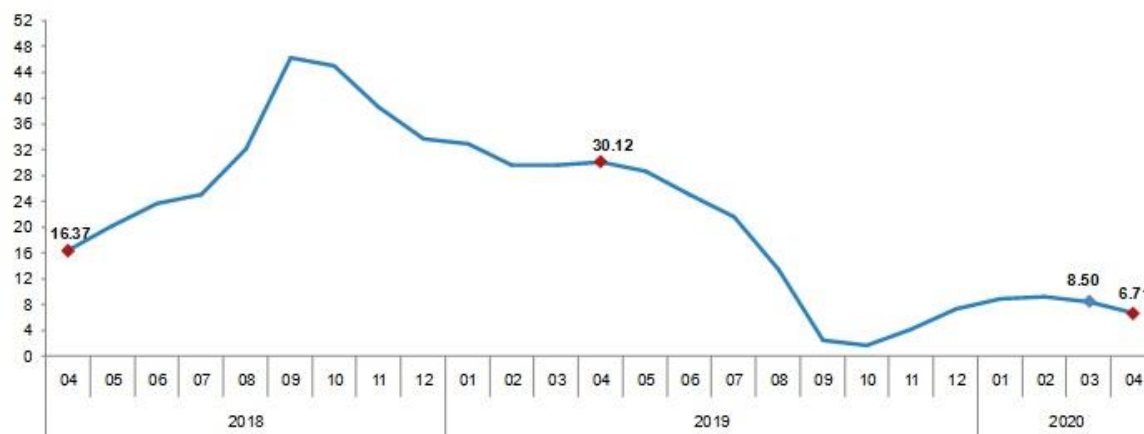
L'indice des prix à la production augmente en avril 2020

L'indice des prix à la production a augmenté en avril 2020 de 1,28% sur une base mensuelle, de 4,54% depuis le 1^{er} janvier 2020, et de 6,71% par rapport à avril 2019.

D-PPI rate of changes (%), April 2020

	April 2020	April 2019	April 2018
Monthly rate of change	1.28	2.98	2.60
Rate of change on December of the previous year	4.54	5.18	8.03
Annual rate of change	6.71	30.12	16.37
Rate of change in twelve months moving averages	10.87	32.24	15.36

D-PPI annual rate of change (%), April 2020



LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

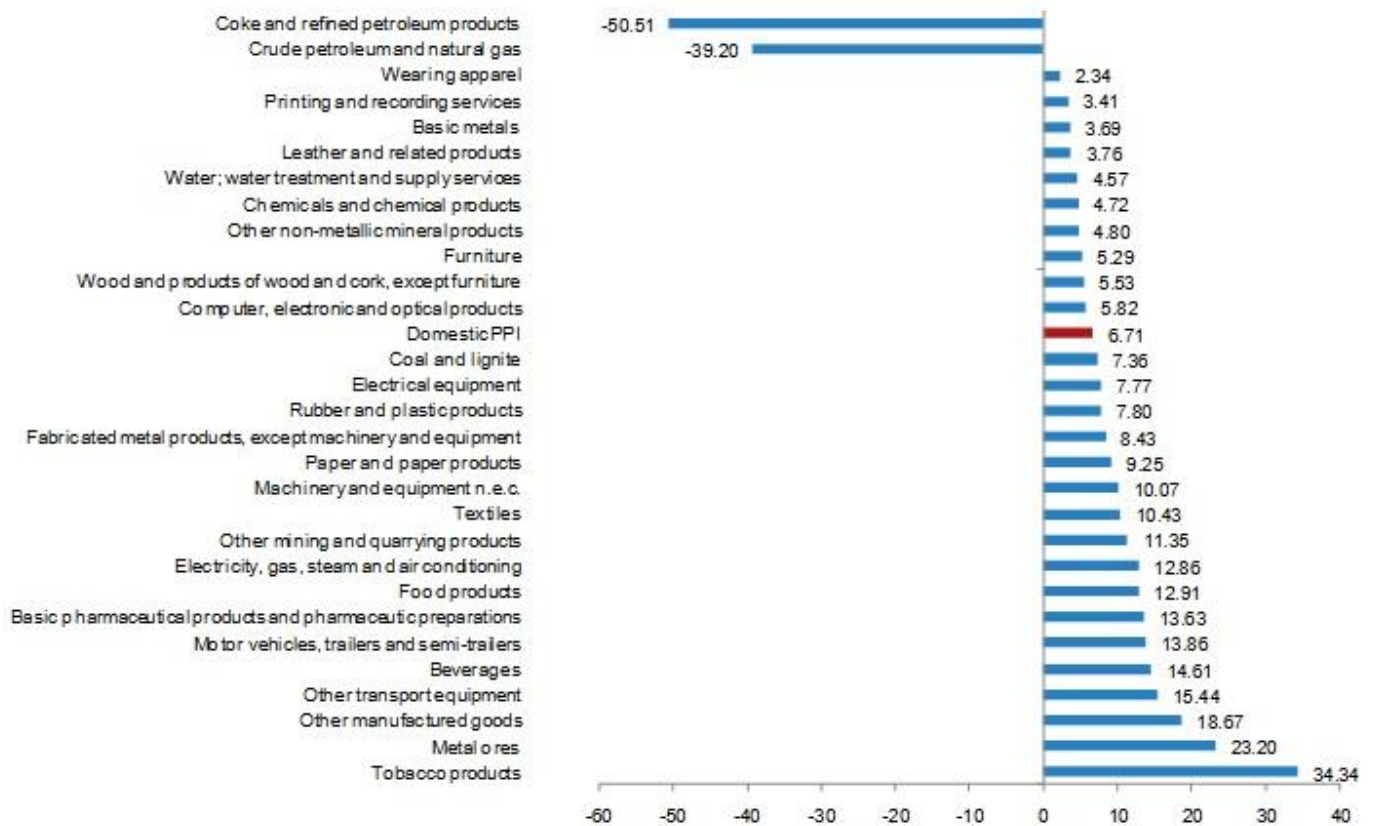
TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

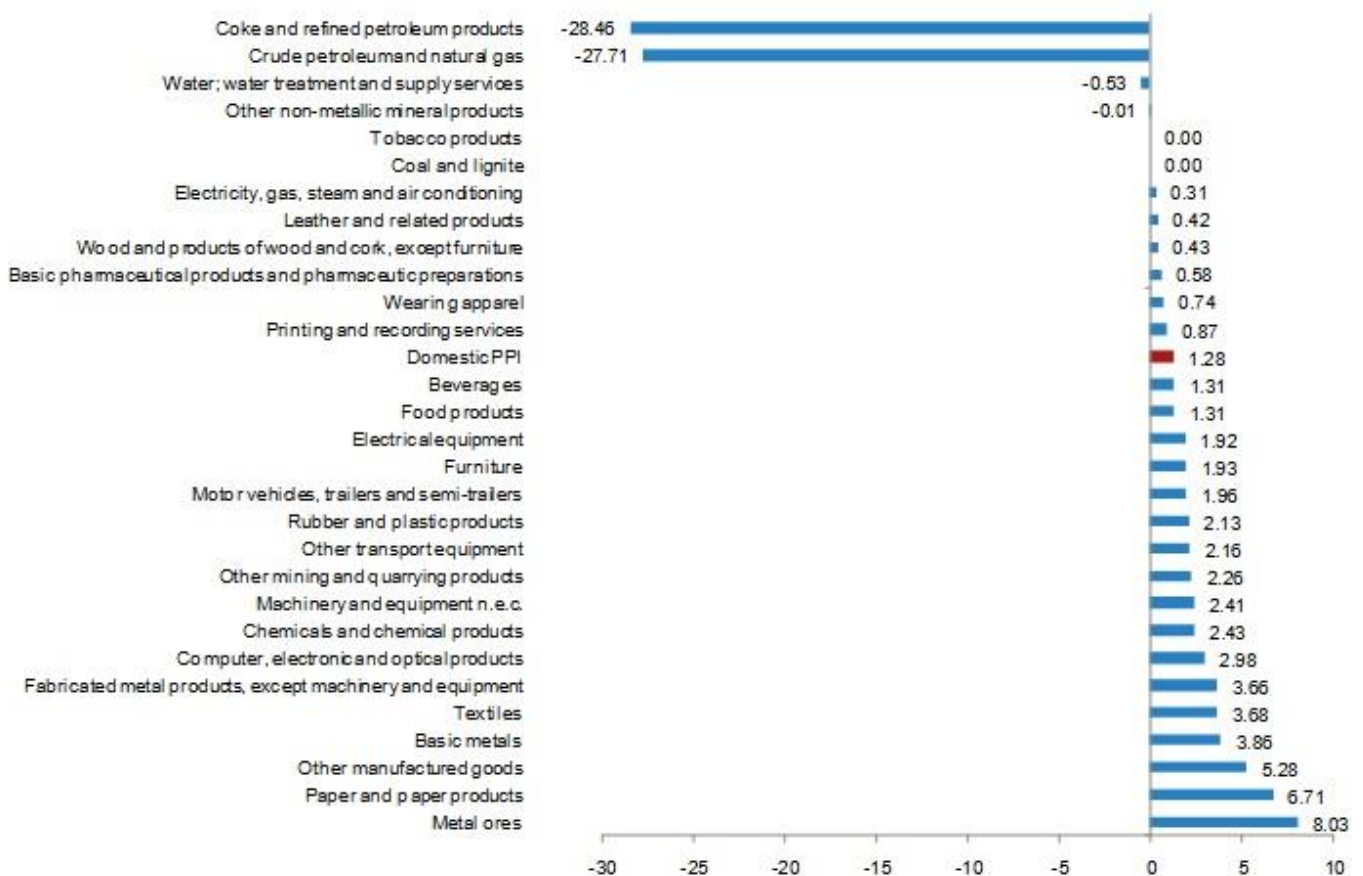
Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Annual rate of change for sectors of D-PPI (%), April 2020



Monthly rate of change for sectors of D-PPI (%), April 2020



Pour en savoir plus : <http://www.turkstat.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=33759>

Source : Turkstat

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürlert et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 - Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com - Web : www.ccift.com

Recul historique de l'indice de confiance économique en avril 2020

L'indice synthétique de confiance économique de TurkStat (rassemblant la confiance des ménages, du secteur manufacturier, des services, du commerce de détail et de la construction) a enregistré une baisse record de 44,1% entre mars et avril (passant de 91,8 à 51,3 points), s'éloignant ainsi du seuil d'optimisme de 100 points.

Economic confidence index, April 2020



Economic confidence index, sectoral indices and the rate of changes, April 2020

	Index		Percentage change over the previous month (%)	
	March	April	March	April
Economic confidence index	91.8	51.3	-5.9	-44.1
Consumer confidence index	58.2	54.9	1.7	-5.8
Real sector confidence index	98.6	62.3	-7.6	-36.8
Services confidence index	92.5	46.1	-6.0	-50.1
Retail trade confidence index	101.7	75.2	-1.2	-26.0
Construction confidence index	77.2	44.7	3.7	-42.2

Index values are seasonally adjusted.

Pour en savoir plus : <http://www.turkstat.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=33928>

Source : Turkstat

Le taux de change USD/TRY passe le seuil de 7,00

Le 1er mai, jour férié en Turquie, le dollar s'échangeait contre 7,03 TRY, seuil qui n'avait plus été atteint depuis août 2018. Depuis le début de l'année, la lire a respectivement perdu 18,5% et 15% de sa valeur face au dollar et à l'euro.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Lancement du marché digital de l'agriculture

Le dispositif de marché digital agricole a fait l'objet d'une présentation conjointe par les ministres de l'Agriculture et du Commerce le 29 avril. L'État souhaite mettre en œuvre des circuits courts pour limiter la différence entre les prix de production et de vente dans les supermarchés, et ainsi lutter contre l'inflation. Le ministre de l'Agriculture a annoncé que Migros serait le 1er distributeur à utiliser ce système.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Infrastructures de transport : travaux en cours

La ligne ferroviaire à grande vitesse Ankara- Sivas pourrait entrer en service au cours de l'année 2020, selon le préfet de Sivas, précisant que le Covid-19 n'avait pas eu de grandes répercussions sur les travaux en cours.

Les travaux continuent pour la construction du Pont 1915 de Çanakkale, qui revendiquera le titre de « plus long pont suspendu au monde ». Un linéaire de 259 m a déjà été établi. 78% des travaux relatifs aux tours ont été effectués. Les travaux routiers se poursuivent sur la section de 83,4 km entre Malkara et Umurbey.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 - Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com - Web : www.ccift.com

Suspension de la production de la raffinerie de TÜPRAŞ à Izmir

TÜPRAŞ suspend sa production du 5 mai au 1^{er} juillet 2020 en raison de la diminution de la demande de carburants liée à l'épidémie de Covid-19. TÜPRAŞ a auparavant arrêté les chaînes de production des carburants de base et réorienté ses activités de raffinage vers le diesel pour le marché domestique.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Baisses dans le secteur de l'électricité

Le président de l'association des producteurs d'électricité (EÜD) Cem Aşık a indiqué que l'utilisation des capacités des centrales électriques au gaz naturel est tombée à 7% en avril, un niveau historique. L'association anticipe une baisse de 20% de la consommation d'électricité pour le mois de mai.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Hausse du e-Commerce en 2019

Selon le rapport de l'Association de l'industrie informatique (TUBISAD), le secteur du e-commerce a atteint 83,1 Mds TRY en 2019, soit une croissance de 39% en glissement annuel

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Réouverture des centres commerciaux

L'Association des investisseurs des centres commerciaux a annoncé que les centres commerciaux commenceraient à rouvrir progressivement à partir du 11 mai. Selon les estimations des professionnels, les enseignes atteindront alors au maximum 30% de leur chiffre d'affaires normal. Les centres commerciaux représentent 25% des transactions commerciales de détail.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Rachat de 60% de DMC par le français Believe Digital

Believe Digital, entreprise française spécialisée dans l'accompagnement des artistes et labels a racheté le 17 avril dernier pour 23.4 millions de \$, 60% du capital de Doğan Müzik Yapım's (DMC), filiale de Doğan Holding.

Pour en savoir plus : <http://www.t-vine.com/frances-believe-buys-majority-stake-in-turkeys-biggest-record-label-dmc/>

Source : T-Vine

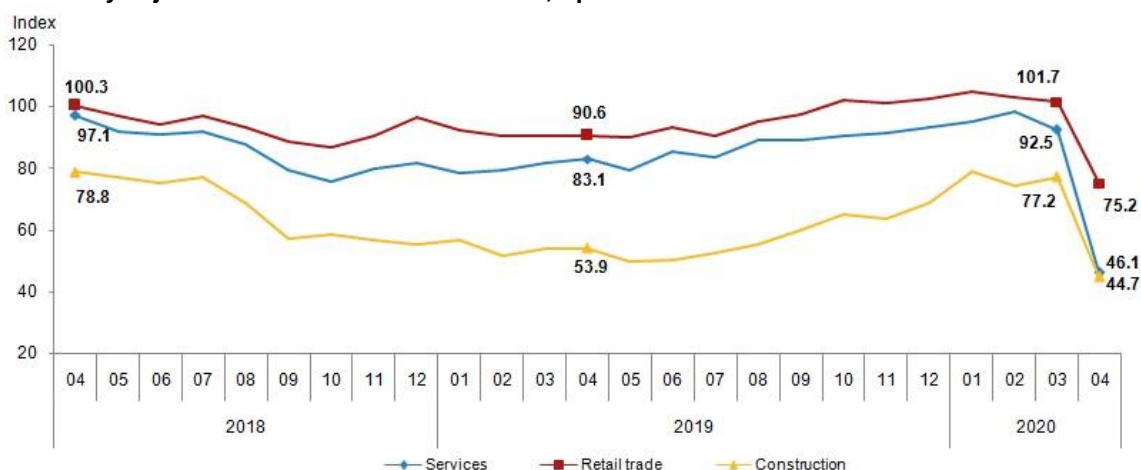
Recul sans précédent des 3 indices de confiance sectorielle en avril 2020

En raison des effets de la crise du Covid-19, les indices de confiance sectorielle ont respectivement diminué, selon Turkstat, de :

- 50,1% (passant de 92.5 en mars à 46.1 en avril) dans le secteur des services
- 26,0% (passant de 101.7 en mars à 75.2 en avril) dans le secteur des ventes de détail
- 42,2% (passant de 77.2 en mars à 44.7 en avril) dans le secteur de la construction

Pour rappel, l'indice de confiance est compris entre 0 et 200, indiquant des prévisions optimistes lorsqu'il est au-dessus de 100 et pessimistes lorsqu'il est en-dessous.

Seasonally adjusted sectoral confidence indices, April 2020



LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Seasonally adjusted sectoral confidence indices, sub-indices and the rate of changes, April 2020

	Index		Percentage change over the previous month (%)	
	March	April	March	April
Services confidence index	92.5	46.1	-6.0	-50.1
Business situation over past 3 months	90.6	47.9	-4.8	-47.1
Demand-turnover over past 3 months	89.3	48.3	-5.6	-45.9
Demand-turnover expectation over next 3 months	97.7	42.2	-7.6	-56.8
Retail trade confidence index	101.7	75.2	-1.2	-26.0
Business activity-sales over past 3 months	94.4	56.7	-1.4	-39.9
Current volume of stock ⁽¹⁾	108.0	118.5	0.2	9.7
Business activity-sales expectation over next 3 months	102.5	50.5	-2.4	-50.8
Construction confidence index	77.2	44.7	3.7	-42.2
Current overall order books	61.1	34.2	1.2	-44.1
Total employment expectation over next 3 months	93.4	55.1	5.4	-40.9

(1) The increase in the volume of stock index indicates the decrease of volume of stock, whereas decrease indicates increase of volume of stock.

Pour en savoir plus : <http://www.turkstat.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=33917>

Source : Türkstat

Baisse des recettes du tourisme au 1^{er} trimestre 2020

Les recettes du secteur touristique ont diminué de 11,4% en glissement annuel au 1^{er} trimestre 2020, pour s'établir à 4,1 Mds USD, avec un recul du nombre de touristes d'un million. Par ailleurs, sur cette même période, le nombre des touristes de nationalité turque partant à l'étranger a été de 1,7 million, soit une baisse de 13,6% en glissement annuel.

Pour en savoir plus : <http://www.turkstat.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=33672>

<https://www.ktb.gov.tr/EN-249307/tourism-receipts-and-expenditures.html>

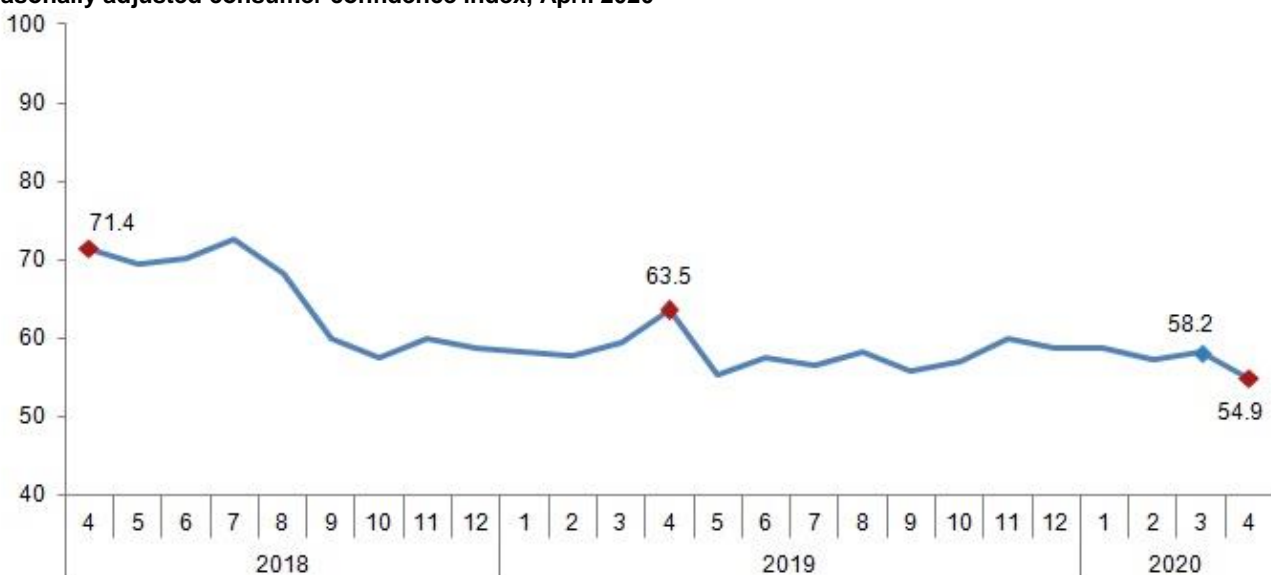
<https://www.ktb.gov.tr/Eklenti/72586,marchbulletin2020--xlsxls.xls?o>

Source : Turkstat

Baisse de l'indice de confiance des ménages en baisse de 5,8% en avril 2020

Selon Turkstat, l'indice de confiance des ménages a enregistré en avril une baisse de 5,8 points pour s'établir à 54,9 points), restant nettement en dessous du seuil d'optimisme de 100 points.

Seasonally adjusted consumer confidence index, April 2020



LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 - Fax : +90 212 252 51 75

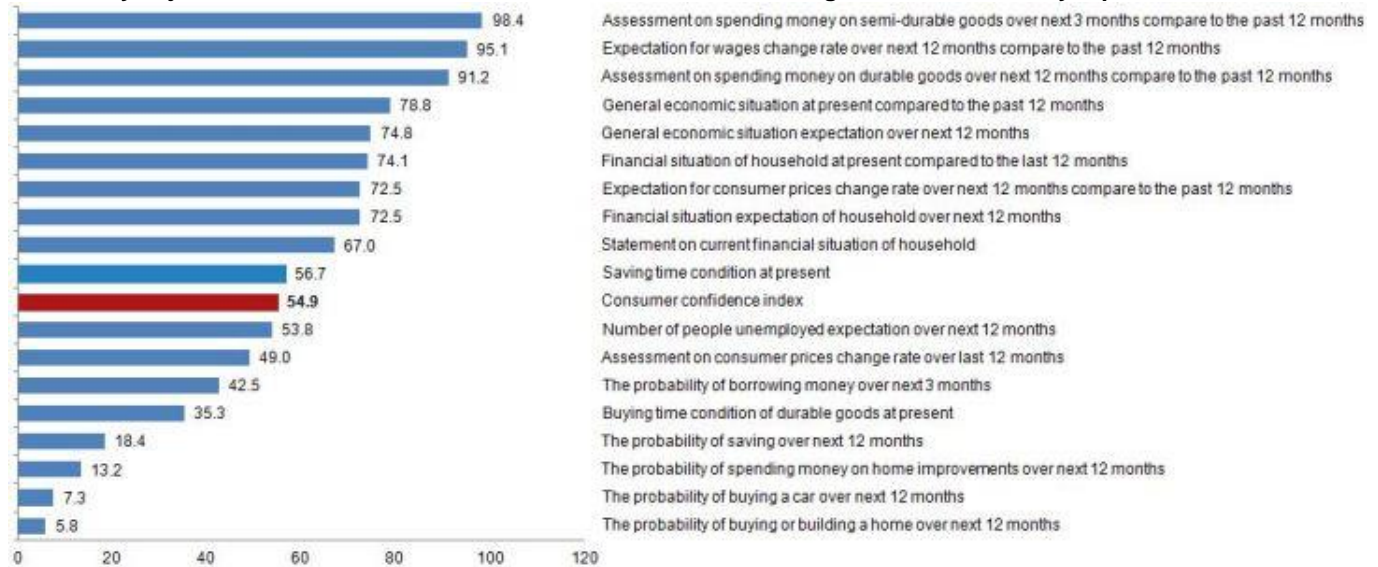
E-mail : ccift@ccift.com - Web : www.ccift.com

Seasonally adjusted consumer confidence index, sub-indices and rate of changes, April 2020

	Index		Percentage change over the previous month (%)	
	March	April	March	April
Consumer confidence index	58.2	54.9	1.7	-5.8
Financial situation expectation of household over the next 12 months	78.6	72.5	2.3	-7.8
General economic situation expectation over the next 12 months	75.6	74.8	-0.5	-1.1
Number of people unemployed expectation over the next 12 months ⁽¹⁾	57.6	53.8	7.2	-6.7
The probability of saving over the next 12 months	21.2	18.4	-5.8	-13.1

(1) The increase in number of people unemployed expectation index indicates decrease of number of people unemployed expectation, whereas decrease indicates increase of number of people unemployed expectation.

Seasonally adjusted consumer confidence index and indices concerning consumer tendency, April 2020



Pour en savoir plus : <http://www.turkstat.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=33904>

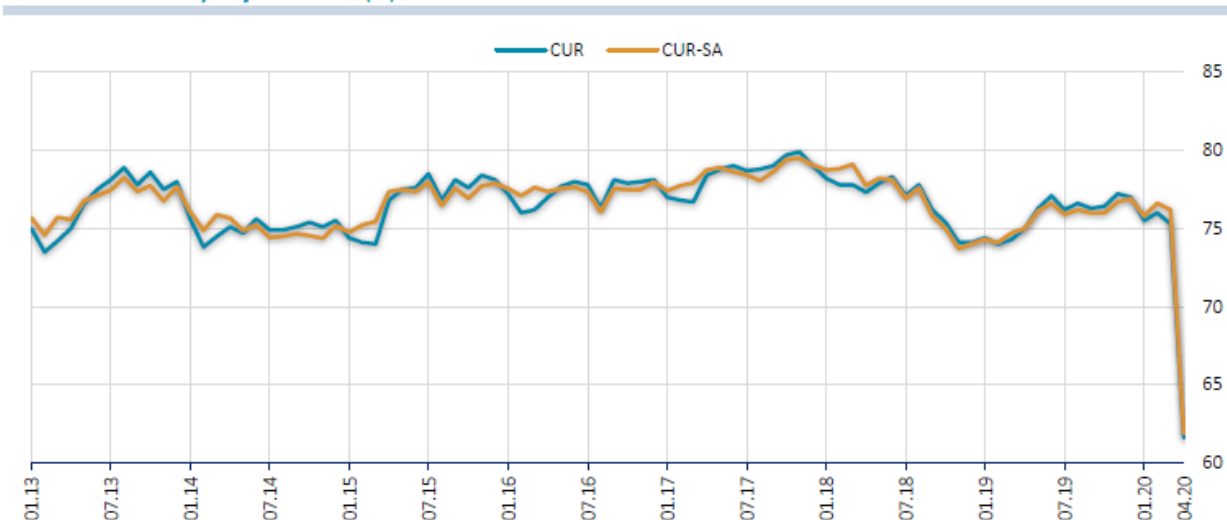
Source : Türkstat

Baisse sans précédent du taux d'utilisation des capacités de production du secteur manufacturier en avril 2020

Selon les données de la Banque centrale, le taux d'utilisation des capacités de production a enregistré une baisse de 13,4 points en glissement annuel pour atteindre 61,6%, et de 13,7 points en glissement mensuel.

Capacity Utilization Rate of Manufacturing Industry

CUR and Seasonally Adjusted CUR (%)



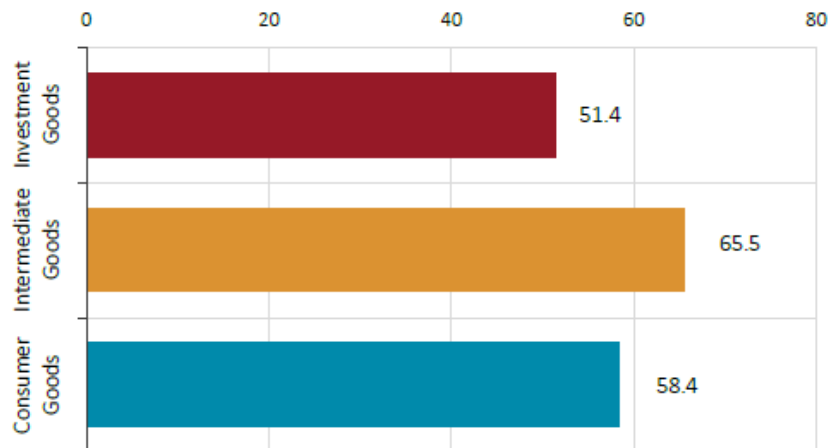
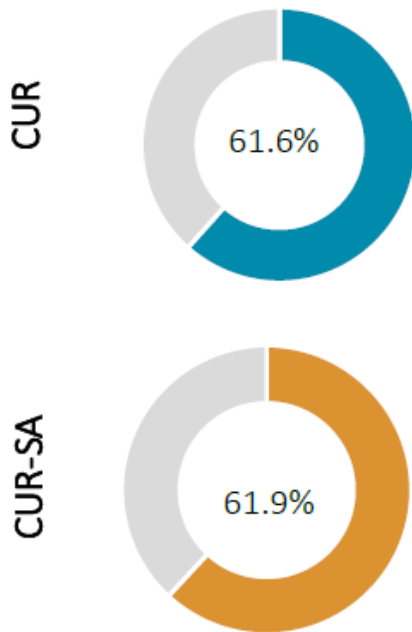
LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
 Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir
 La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
 CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE**

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
 Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
 Tel : +90 212 249 29 55 - Fax : +90 212 252 51 75
 E-mail : ccift@ccift.com - Web : www.ccift.com

CUR by Main Industrial Groupings (%)



(%)	CUR	CUR-SA	Consumer Goods	Durable Consumer Goods	Non-Durable Consumer Goods	Intermediate Goods	Investment Goods
March 2020	75.3	76.2	73.6	72.2	73.9	75.7	76.5
April 2020	61.6	61.9	58.4	51.2	59.8	65.5	51.4
	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓

Capacity Utilization Rates by 2-digit sectors

	2020-04	2020-03	2020-02	2019-04
Capacity Utilization Rate of Manufacturing Industry	61,6	75,3	76,0	75,0
Manufacture of food products	71,2	72,2	72,4	71,8
Manufacture of beverages	43,2	50,3	59,0	65,0
Manufacture of tobacco products	67,1	69,5	70,5	85,1
Manufacture of textiles	44,3	78,1	79,3	78,1
Manufacture of wearing apparel	47,1	83,4	84,9	83,2
Manufacture of leather and related products	38,0	65,0	65,2	60,5
Manufacture of wood and of products of wood and cork, except furniture	77,9	80,1	81,5	70,2
Manufacture of paper and paper products	85,6	84,3	82,5	84,2
Printing and reproduction of recorded media	63,5	67,1	65,5	66,7
Manufacture of chemicals and chemical products	69,8	75,7	79,2	75,9
Manufacture of basic pharmaceutical products and pharmaceutical preparations	71,1	72,0	71,0	70,4
Manufacture of rubber and plastic products	64,4	73,0	72,0	72,8
Manufacture of other non-metallic mineral products	61,3	69,5	69,0	66,1
Manufacture of basic metals	71,2	76,0	76,6	77,1
Manufacture of fabricated metal products, except machinery and equipment	58,9	72,2	72,0	69,7
Manufacture of computer, electronic and optical products	75,1	74,5	77,3	74,5
Manufacture of electrical equipment	58,4	74,5	72,0	72,3
Manufacture of machinery and equipment n.e.c.	51,3	69,9	69,9	70,0
Manufacture of motor vehicles, trailers and semi-trailers	42,9	80,6	79,9	77,4
Manufacture of other transport equipment	66,7	76,4	79,7	77,7

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito
 Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir
 La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE
 Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
 Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul
 Tel : +90 212 249 29 55 - Fax : +90 212 252 51 75
 E-mail : ccift@ccift.com - Web : www.ccift.com

Manufacture of furniture	44,9	75,5	74,4	75,0
Other manufacturing	51,0	71,7	73,4	63,6
Repair and installation of machinery and equipment	64,2	77,4	78,9	74,8

Pour en savoir plus :

<http://www.tcmb.gov.tr/wps/wcm/connect/EN/TCMB+EN/Main+Menu/Statistics/Real+Sector+Statistics/Capacity+Utilization+Rate+of+the+Manufacturing+Industry/>

Source : TCMB

Baisse sans précédent de l'indice de confiance du secteur réel en avril 2020

Selon les données de la Banque centrale, l'indice de confiance du secteur réel a baissé de 32,9 points par rapport au mois précédent pour atteindre 66,8 points, soit son niveau le plus bas depuis février 2009.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Retard dans la production du tracteur électrique turc

La production de masse du premier tracteur électrique turc pourrait être reportée d'un mois, de septembre à octobre en raison de la pandémie de Covid-19. Le tracteur électrique devrait permettre à chaque agriculteur d'économiser 133 000 TRY (18 720 USD) par an en moyenne, selon les estimations du ministère de l'Agriculture et des Forêts. Le ministère prévoit de produire 10 000 tracteurs électriques dans son usine de Kocaeli, point focal de l'industrie automobile turque. Le premier prototype de 105 cv fonctionnera avec 236 batteries avec une durée de vie estimée de 20 ans. Une autre version de 250 cv sera produite pour l'exportation.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Assouplissement des restrictions appliquées aux chauffeurs de poids-lourd

Selon une annonce du lundi 27 avril de la ministre du Commerce Mme Ruhsar Pekcan, les conducteurs turcs qui ne présentent pas de symptômes de Covid-19 pourront désormais se rendre à l'étranger avant l'expiration de la période de quarantaine, à l'exception de l'Irak et de l'Iran. Les chauffeurs étrangers qui ne présentent aucun symptôme seront en outre autorisés à entrer en Turquie pour une durée maximale de 72 heures afin de décharger leur cargaison, sans mise en quarantaine de 14 jours. Une priorité sera accordée aux véhicules transportant des médicaments, fournitures médicales et denrées alimentaires.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Pertes de 376,7 M TRY (56 M EUR) au 1^{er} trimestre pour TAV Airports, en raison du Covid-19

M. Sani Şener, le PDG de TAV Airports, le principal opérateur aéroportuaire turc, a déclaré : « Nous sommes entrés dans cette crise avec une structure de bilan solide, de sorte que je peux facilement dire que nous sommes une entreprise de l'industrie aéronautique mondiale, prête à relever les défis de cette nouvelle ère et à sortir de cette période encore plus forte. »

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Chute des exportations d'acier

Les exportations d'acier turc ont connu une baisse de 15 % au T1 2020 en glissement annuel pour atteindre 3,1 Mds USD, avec une chute de 25% en glissement annuel en mars (984 M USD), en lien avec la crise sanitaire. Afin de protéger la production industrielle et l'emploi, un décret présidentiel, publié au JO du 18 avril 2020, augmente les droits de douane de 2 et de 5 points sur certains produits sidérurgiques pour 3 mois, soit jusqu'au 15 juillet 2020.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Droits de douanes supplémentaires pour les produits cosmétiques importés

Un décret présidentiel, publié au JO du 21 avril 2020, augmente temporairement les droits de douane de certains produits cosmétiques importés jusqu'au 30 septembre 2020, à hauteur de 25% et 40% (40% pour les teintures de cheveux, lotions et crèmes de rasage, déodorants, rouges à lèvres, crèmes solaires... et 25% pour les parfums et eaux de toilette, shampooings et dentifrices).

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Forte diminution de l'occupation des hôtels

Selon les données de l'association des hôteliers de Turquie (TÜROB), le taux d'occupation en mars 2020 s'est établi à 28,6% en Turquie, soit une baisse de 55,2 points en glissement annuel (63,8% en mars 2019).

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

La Banque centrale turque surprend par l'ampleur de sa baisse de taux

La Banque centrale turque a réduit le 22 avril de 100 points de base son principal taux d'intérêt à 8,75%. Sur les 28 économistes interrogés par Bloomberg, seuls 2 anticipaient un abaissement aussi important. Cette décision a été prise afin de contrecarrer les impacts négatifs de la pandémie de Covid-19 sur l'économie et en dépit de l'affaiblissement de la monnaie ces derniers mois. " Afin de contenir les effets négatifs de la pandémie sur l'économie turque, il est d'une importance cruciale de garantir le bon fonctionnement des marchés financiers, du canal du crédit et des flux de trésorerie des entreprises ", a souligné la TCMB.

Source : AOF

Turkish Airlines suspend tous ses vols internationaux jusqu'au 28 mai

En raison de la pandémie de coronavirus et conformément aux décisions des autorités et aux mesures prises pour la santé des usagers, tous les vols de Turkish Airlines sont suspendus jusqu'au 28 mai 2020.

Source : Turkish Airlines

Entrée en vigueur le 17 mars d'une loi Omnibus sur les nouvelles mesures de soutien aux entreprises et aux ménages

Le Fonds souverain TFV pourra racheter ou prendre des participations dans des sociétés stratégiques en difficulté en raison de la situation sanitaire. Par ailleurs, les contrats de travail ou de service ne pourront pas être résiliés durant les 3 mois à venir. Cependant, les employeurs pourront accorder des congés sans solde partiels ou totaux pour une durée de 3 mois maximum, pendant lesquels les salariés pourront bénéficier d'un soutien de l'État de 39,24 TRY par jour (de manière rétroactive à partir du 15 mars). Le Président pourra prolonger cette durée jusqu'à 6 mois.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Hausse du déficit budgétaire de 78% en glissement annuel en mars, pour atteindre 43,7 Mds TRY

En lien avec les effets du Covid-19, les recettes ont diminué de 12,7% alors que les dépenses ont augmenté de 15,6%. Cependant, grâce à une performance relativement positive sur les 2 premiers mois de cette année, le déficit budgétaire a diminué de 18% au 1^{er} trimestre en glissement annuel, avec un excédent primaire de 8,7 Mds TRY. Les indicateurs budgétaires devraient se détériorer dans les mois prochains avec la baisse de la demande domestique ainsi que les dépenses de soutien de l'État.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Déficit courant de 1,2 Md USD en février

Les IDE ont été limités en février (309 M USD, contre 438 M en janvier). Les investissements de portefeuille ont enregistré une entrée nette de 382 M USD, qui s'explique principalement par l'émission d'obligations du Trésor (4 Mds USD). Les ventes d'actifs financiers ont atteint près de 2,5 Mds USD. Par ailleurs, la baisse des exportations et des recettes du tourisme creusera le déficit courant du T1 2020.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Création d'un conseil de surveillance des prix

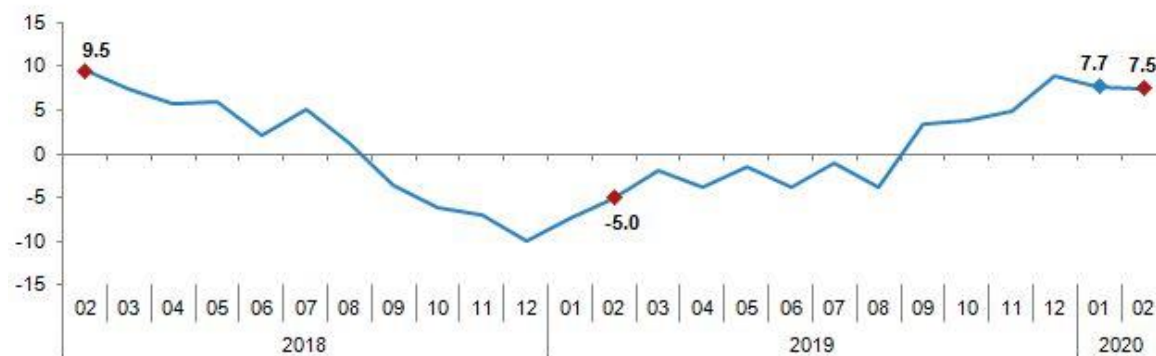
Chargé d'évaluer les augmentations de prix, de stockage et les prix injustes, il sera composé de 13 membres, des représentants de différents ministères mais aussi de la société civile (Union des chambres et des bourses du commerce [TOBB], chambre des artisans...). Il pourra imposer des sanctions pécuniaires variant de 10 000 à 500 000 TRY. Le secteur alimentaire, marqué par une volatilité élevée des prix, devrait être particulièrement surveillé par ce Conseil.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Dynamisme de la production industrielle en février

Selon les données de TurkStat, la production industrielle a augmenté de 7,5% en février par rapport au même mois de 2019 et de 1,2% par rapport à janvier 2020. Seul le segment des biens durables a affiché une baisse en glissement annuel de -4% (et -2,7% en glissement mensuel).

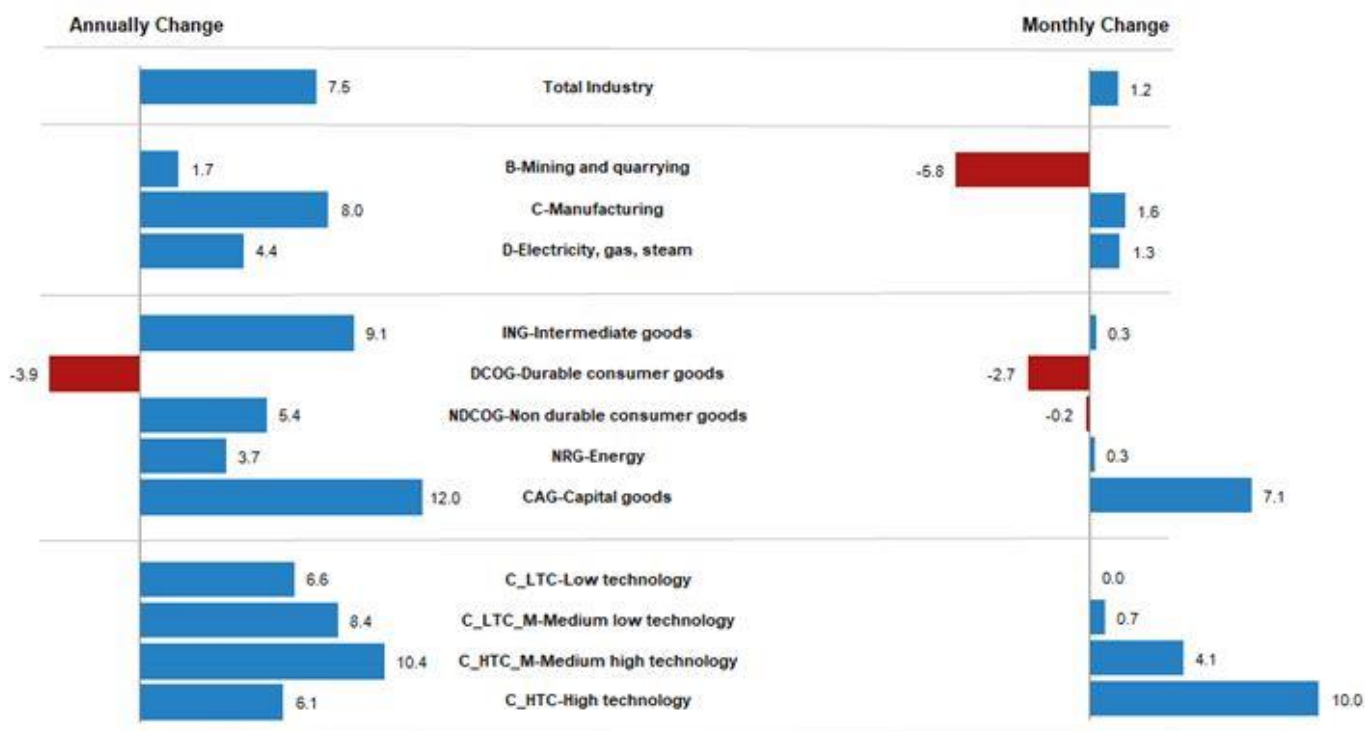
Industrial production index annual change rates (%), February 2020



Industrial production index monthly change rates (%), February 2020



Industrial production index change rates (%), February 2020



Pour en savoir plus : <http://www.turkstat.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=33797>

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

**TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ
CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE EN TURQUIE**

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Hausse du marché du jeu

Selon un rapport du secteur, la valeur annuelle du marché du jeu turc pourrait dépasser 1 Md USD (6,9 Mds TRY) en 2020, soit une hausse de 25 % par rapport à l'année précédente.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Dynamisme des ventes de détail en février

Selon les données de TurkStat, les ventes de détails ont augmenté de 10,6% par rapport au mois de février 2019 et de 1,4% par rapport à janvier 2020. Le chiffre d'affaires a progressé de 21,8% en glissement annuel, soit nettement au-dessus du taux d'inflation de la période.

Pour en savoir plus : <http://www.turkstat.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=33811>

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Chute de la production et des exportations automobiles en mars

Avec la fermeture progressive des usines en raison des difficultés rencontrées à la fois sur les chaînes d'approvisionnement et sur les débouchés, la production s'est contractée de 22% en mars en glissement annuel (pour atteindre 103 350 unités) et les exportations ont chuté de 30% en volume (83 771 unités) et de 28% en valeur (2,1 Mds USD). Sur le premier trimestre 2020, la production automobile a chuté de 6% en glissement annuel (341 136 unités) et les exportations de 14% en volume (276 348 unités) et de 10% en valeur (7,1 Mds USD).

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Redémarrage partiel de la construction automobile

Le constructeur de bus et de camions Mercedes Benz a annoncé le redémarrage de la production dans ses 2 usines à partir du 20 avril. Les constructeurs de tracteurs Hattat Traktor et de véhicules commerciaux Anadolu Isuzu ont relancé leur production, pour alimenter les commandes du marché intérieur et des exportations.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Arrêt de 90% des activités dans le textile

La fédération de la mode et de prêt à porter (MHGF), qui représente 30 associations du secteur textile, a annoncé que 90% des activités du secteur sont arrêtées jusqu'à la fin du mois d'avril. La fédération a déclaré qu'aucune nouvelle commande n'avait été reçue depuis 20 jours et que les entreprises exportatrices membres avaient des difficultés de collecte de paiements à hauteur de 5 Mds USD.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Chute des ventes de médicaments dans les pharmacies

Le syndicat des employeurs de l'industrie pharmaceutique (İEİS) a annoncé que les ventes des médicaments dans les pharmacies ont chuté de 25% en mars par rapport à janvier, passant de 255 M de boîtes en début d'année à 188 M en mars. En incluant les produits hospitaliers, on constate une diminution de 40% entre janvier et mars 2020.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Croissance turque : prévisions actualisées de la Banque Mondiale

Dans un rapport intitulé « Lutter contre le Covid-19 », la Banque Mondiale a revu ses prévisions économiques pour les pays de la zone Europe et Asie Centrale. Elle prévoit ainsi une croissance quasi-nulle en Turquie pour 2020, suivie d'une reprise progressive en 2021. La croissance turque serait de l'ordre de 0,5% en 2020, presque 3 points de moins que prévu avant le Covid-19. Elle note cependant que la situation sanitaire pourrait mener à des dégradations supplémentaires et des résultats en dessous des estimations actuelles.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Hausse de 54% des exportations totales du secteur du ciment au cours des 3 premiers mois de 2020

Selon l'Association turque des fabricants de ciment (TÇMB), exportations totales du secteur du ciment au cours des 3 premiers mois de 2020 ont augmenté de 54%. En conséquence, la production de ciment de la Turquie, le 1er producteur en Europe et le 6ème mondial, a augmenté de 31% en janvier par rapport au même mois de l'année

précédente, pour atteindre 3,6 millions de tonnes. Les ventes ont par ailleurs augmenté de 16,8% en janvier en glissement annuel, atteignant 2,5 millions de tonnes.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Découvertes d'hydrocarbures

Le ministre des Finances, Berat Albayrak, a déclaré que la Turquie est à la veille de découvertes d'hydrocarbures qui combleront le déficit du compte courant et mettront fin à la dépendance énergétique étrangère. 3 navires de forages et 2 navires sismiques sont déjà mobilisés dans ces campagnes d'exploration.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Renault, leader du marché turc au 1^{er} trimestre 2020

Renault est le leader du marché automobile turc au 1^{er} trimestre de 2020 avec 16 275 véhicules vendus, devant Fiat (15 977 unités) et Volkswagen (14 887 unités). Le marché automobile turc a augmenté de 40,6% au 1^{er} trimestre 2020 pour s'établir à 124 403 véhicules, avec un fort ralentissement observé en fin de période.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Construction de 2 hôpitaux à Istanbul

Dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, le Président a annoncé que 2 hôpitaux de campagne seront construits à l'aéroport Ataturk (Yesilkoy) et à Sancaktepe, pour une capacité de 1000 lits chacun. Ils seront opérationnels en 45 jours. Par ailleurs, le gouvernement turc a annoncé que 5 masques seront distribués gratuitement chaque semaine aux personnes âgées de 20 à 65 ans via la Poste et les pharmacies.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Difficultés dans le secteur du textile en raison de la pandémie de Covid-19

Le président de l'Association des exportateurs de prêt-à-porter (IHKIB) a indiqué que le secteur faisait face à des annulations de commandes d'une valeur de plusieurs milliards de dollars depuis que la pandémie a frappé l'Europe, son principal débouché. Il estime que la baisse des exportations pourrait atteindre 70 à 80% en avril et en mai après une chute de 27% en mars. L'objectif d'exportations pour 2020 était au départ de 19 Mds USD.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Forte accélération des ventes en ligne en raison de la pandémie de Covid-19

Malgré l'ouverture des supermarchés et des chaînes de hard discount, les clients, en particulier dans les grandes villes, se sont tournés vers les achats en ligne pour les produits alimentaires et les autres produits de consommation de base. Ainsi, Migros, l'une des plus grandes chaînes de supermarchés du pays, a presque triplé les livraisons à domicile au cours des deux dernières semaines. Le chiffre d'affaires de l'application de service de livraison Getir, qui compte plus de 1,5 M d'utilisateurs, a augmenté de 65% depuis la mi-mars. La plateforme en ligne Hepsiburada prévoit d'embaucher 5 000 employés supplémentaires d'ici la fin de l'année pour répondre à la forte demande. Sabanci Holding a, quant à lui, réorienté environ 150 employés des magasins de la chaîne d'électronique grand public Teknosa vers les supermarchés Carrefoursa.

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Augmentation du déficit commercial sur les 2 premiers mois de 2020

Selon les données de TurkStat, les exportations ont augmenté de 4,1% et les importations de 14,3% sur les deux premiers mois de cette année, par rapport à la même période de 2019. Le déficit commercial s'établit à 7,5 Mds USD, en augmentation de 86%.

Pour en savoir plus : <http://www.turkstat.gov.tr/PreHaberBultenleri.do?id=33850>

Source : Service Economique de l'Ambassade de France en Turquie

Projets et investissements étrangers en Turquie

- L'entreprise Kerry Logistics basée à Honk Kong a acquis la majorité du capital d'ASAV Logistics, basée à Istanbul, l'une des principales sociétés de transport aérien en Turquie

- Selon le ministre turc de l'Industrie et des Technologies, l'entreprise allemande Bosch prévoit d'investir 500 millions de liras turques (environ 80 millions de dollars) dans une unité de production de pompes à haute pression de nouvelle génération à Bursa.

Source : ANIMA, Econostrum, Invest in Turkey, Service Economique de l'Ambassade de France, CCFT, presse

Légère remontée de l'activité économique qui semble se confirmer en France

Selon les informations disponibles au 7 mai 2020 publiées par l'Insee, l'activité économique française serait en baisse de 33 % par rapport à une situation normale (contre 35 % il y a deux semaines), de 39 % pour les seules branches marchandes (contre 41 %), et de 46 % pour les branches marchandes hors loyers (contre 49 %).

Si l'ordre de grandeur est proche des publications précédentes, une légère remontée de l'activité économique semble se confirmer, dans l'industrie dont la perte d'activité est estimée à -38 % (contre -39 % au 23 avril, et -43 % au 9 avril) et dans la construction (-75 %, après -79 % au 23 avril et -88 % au 9 avril). En revanche, la perte d'activité économique est estimée inchangée dans les services (de l'ordre de 36 %).

Cette différence entre branches pourrait s'expliquer, entre autres, par la relative impossibilité de recourir au travail à distance dans l'industrie et la construction lors des premiers jours de confinement, puis par un début de reprise de certaines activités ces dernières semaines, une fois mises en place les mesures de sécurité sanitaire permettant le retour des salariés concernés.

L'Insee ne propose pas ici de scénario quantifié de reprise d'activité après le 11 mai – date annoncée de sortie progressive du confinement. On peut toutefois noter que la valeur ajoutée générée par les branches qui ne seraient de toute façon pas autorisées à reprendre tout de suite une activité « normale » (hébergement-restauration, activités culturelles et sportives, certains modes de transports etc.) représente environ 5 % du PIB et 5 points des 33 % de perte d'activité globale estimée.

S'il était suivi d'un retour immédiat à la normale, un tel décrochement de l'activité économique se traduirait par une perte de l'ordre de 3 points de croissance annuelle du PIB par mois de confinement. Si bien qu'aujourd'hui, soit presque deux mois après la mise en place du confinement, la perte d'activité économique serait proche d'environ 6 points de croissance annuelle du PIB. L'impact global du confinement sera néanmoins certainement supérieur, car la reprise économique, en France et dans le monde, ne sera a priori que progressive.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4488568?sommaire=4473296>

Source : Insee

La France met 110 Mrd€ sur la table pour soutenir son économie face au coronavirus

Dans le cadre de la présentation du deuxième projet de loi de finances rectificative, Bruno Le Maire a précisé, mercredi 15 avril 2020, que la France relevait à 110 Mrd€ son estimation du montant total des mesures en cours ou à venir du Plan d'urgence face à la crise du coronavirus. Le ministre français de l'Economie et des Finances a également encore revu sa prévision de recul de la croissance pour 2020 qui passe de -6 à -8% du Produit intérieur brut (PIB) avec une dette de 115%.

Les recettes fiscales devraient être amputées de 42,7 Mrd€ en 2020.

Le gouvernement français a annoncé de nouvelles mesures et parmi elles, le versement d'une "aide d'urgence" de 150€ par famille bénéficiaire du RSA (Revenu de solidarité active) ou de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS) plus 100€ par enfants ainsi qu'une aide d'urgence pour quatre millions de foyers.

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Il porte également le montant du Fonds de solidarité de 1 Mrd€ actuellement à 7 Mrd€. Cette augmentation va permettre de rendre éligibles au soutiens financiers les structures de moins de dix salariés qui ne pouvaient pas y prétendre comme les agriculteurs, les groupements d'agriculteurs, les entreprises en situation de difficulté et de redressement judiciaire. Ils pourront désormais obtenir de 1 500 à 5 000 € si leur chiffre d'affaires a baissé d'au moins 50%, non plus entre mars 2019 et mars 2020, mais sur les douze premiers mois de l'année 2019.

Le Fonds de développement économique va voir son montant progresser de 75 M€ aujourd'hui à 1 Mrd€. Il a vocation à "soutenir les entreprises de taille intermédiaire, celles qui ont 250, 200, 400 salariés, qui sont au cœur de notre tissu industriel, qui ont un impact direct aussi sur les activités de services", détaille Bruno Le Maire. Cette aide s'effectuera par un prêt direct de l'Etat.

Les Pme qui n'ont pas réussi à obtenir un accord avec leur banque pour un prêt garanti par l'Etat et qui ont besoin impérativement de trésorerie, pourront bénéficier d'une avance remboursable par l'Etat grâce au déblocage d'une enveloppe dédiée de 500 M€.

Le coût du dispositif de chômage partiel est désormais évalué à 24 Mrd€ (20 Mrd€ précédemment).

"Nous ne sommes pas arrivés à la fin de cette crise du Covid-19. Les chiffres que je vous donne et que donne le ministre de l'Economie sont indicatif", insiste Gérald Darmanin, ministres des Comptes publics.

Pour en savoir plus : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/a7763969-e59b-402a-b6a8-02c9f5af7306/files/6a7c0a30-c669-4660-8900-f92eb922b791>

Source : Econostrum

Brèves économiques de France

En 2020, le PIB devrait reculer de 8,2 % en France et de 7,7% dans la zone euro

Le PIB de la France devrait reculer de 8,2 % en 2020 en raison de la pandémie de coronavirus, entraînant un déficit public de 9,9 %, selon les prévisions de la Commission européenne qui s'attend à une récession de 7,7 % dans la zone euro, accompagnée d'une chute de l'inflation et d'une remontée du chômage.

Source : Les Echos

Délais de paiements : le comité de crise s'alarme de pratiques « choquantes »

A l'approche de la sortie du confinement, le comité de crise s'inquiète des tensions sur le crédit inter-entreprises qui pourraient freiner le redémarrage. Il a publié une liste de mauvaises pratiques apparues depuis le début de la crise du coronavirus.

Pour en savoir plus : <https://www.banque-france.fr/communiquede-presse/le-comite-de-crise-sur-les-delais-de-paiement-poursuit-son-action-et-met-en-garde-contre-lapparition>

Source : Banque de France

Plongeon de l'activité manufacturière en France

La chute de l'activité du secteur manufacturier français s'est accélérée en avril pour atteindre son plus bas historique, pénalisée par les mesures de confinement qui ont mis l'économie à l'arrêt. L'indice PMI des directeurs d'achat est tombé à 31,2 points contre 43,2 en mars, selon le cabinet IHS Markit.

Source : Les Echos

Vers une baisse progressive de la prise en charge du chômage partiel à partir du 1er juin

Le nombre de salariés couverts par ce dispositif anti-licenciement atteint désormais 11,3 millions (12,1 millions au 5 mai pour 998.000 entreprises), a indiqué la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. La prise en charge des salaires

par l'Etat devrait baisser de manière progressive à partir du 1^{er} juin, sauf dans les entreprises fermées pour raisons sanitaires.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/chomage-partiel-vers-une-baisse-progressive-de-la-prise-en-charge-a-partir-du-1er-juin-1199083>

Source : Les Echos

Coronavirus : la France va renforcer le contrôle des investissements étrangers

Le seuil de déclenchement du contrôle par l'Etat des investisseurs non européens prenant des parts dans une entreprise française sera abaissé de 25 % à 10 % du capital jusqu'à la fin de l'année, a annoncé le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire. Et le contrôle sera élargi au secteur des biotechnologies. L'Europe renforce son arsenal contre les prises de contrôle hostiles.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/coronavirus-la-france-va-renforcer-le-controle-des-investissements-etrangers-1199081>

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/84d2a0ee-c6f4-4e3a-9dfb-3e048b7f76b8/files/3a44e5f8-2ef5-43d1-9243-6bef3d9be0e4>

Source : Les Echos

Coronavirus : Le ministre de l'Economie presse pour un déconfinement rapide de l'économie

Le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, a annoncé fin avril que le plan de relance ne sera pas présenté avant septembre ou octobre. Il a écarté une baisse de la TVA pour la restauration. Pour l'heure, il estime que la priorité est la reprise du travail, « indispensable pour la nation française ». Pour sa part, le Premier ministre a annoncé que le télétravail devra « être maintenu au moins dans les trois prochaines semaines ».

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/coronavirus-bruno-le-maire-presse-pour-un-deconfinement-rapide-de-leconomie-1199137>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/social/deconfinement-les-entreprises-invitees-a-prolonger-le-teletravail-en-mai-1198935>

Source : Les Echos

Coronavirus : Les 7 points clefs du protocole de déconfinement dans les entreprises

Espace minimal par personne, port du masque, gestion des circulations, tests et prise de température...

Inventaire des principaux points évoqués par le protocole national publié par le ministère du Travail.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/les-7-points-clefs-du-protocole-de-deconfinement-dans-les-entreprises-1200319>

<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/protocole-national-de-deconfinement-pour-les-entreprises-pour-assurer-la>

Source : Les Echos

Coronavirus : l'activité économique a connu au 1^{er} trimestre 2020 sa plus forte chute depuis 1949

Le PIB a reculé de 5,8 % sur les 3 premiers mois de l'année en raison de la pandémie de covid-19 et du confinement des Français, selon l'Insee. Consommation, investissements et exportations ont fortement chuté. Et les chiffres du 2^{ème} trimestre seront encore plus mauvais ...

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4485632>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4473296>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/coronavirus-le-pib-a-connu-au-premier-trimestre-sa-plus-forte-chute-depuis-1949-1199435>

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/05/04/flash-conjoncture-france-l-activite-trimestrielle-enregistre-son-plus-fort-repli-5-8-selon-l-insee>

Source : Les Echos

Les prix de production de l'industrie française reculent fortement en mars 2020 (-1,6 %)

En mars 2020, les prix de production de l'industrie française reculent de 1,6 % (après -0,7 % en février 2020), conséquence d'un ralentissement de l'économie dans le contexte de pandémie de Covid-19. Cette baisse est un peu plus marquée sur les prix des produits destinés au marché français (-1,7 % après -0,9 %) que sur ceux destinés

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

aux marchés extérieurs (-1,0 % après -0,4 %). Sur un an, les prix de production de l'industrie française baissent fortement (-2,1 % après -0,6 %).

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4484461>

Source : Insee

Recul historique de la confiance des ménages sur un mois en avril 2020

En avril 2020, avec la crise sanitaire, la confiance des ménages dans la situation économique chute fortement (par rapport à début mars) en France : l'indicateur qui la synthétise perd 8 points selon l'Insee, soit sa plus forte baisse depuis la création de l'enquête en 1972. À 95, il est désormais au-dessous de sa moyenne de longue période (100).

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4483357>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/recul-historique-de-la-confiance-des-menages-sur-un-mois-1198765>

Source : AOF

La consommation des ménages en biens chute lourdement en mars (-17,9 %), seule la consommation alimentaire augmente

En mars 2020, les dépenses de consommation des ménages en biens chutent de 17,9 % en volume. Il s'agit de la plus forte baisse jamais enregistrée sur un mois depuis le début de la série en 1980. La consommation de biens fabriqués chute lourdement (-42,3 % après -0,6 %) et les dépenses en énergie baissent fortement (-11,4 % après -0,9 %). Seule la consommation alimentaire augmente nettement (+7,8 % après -0,1 %). La chute de la consommation des ménages en mars 2020 est essentiellement liée à la mise en place des mesures de confinement à partir de la mi-mars. Sur l'ensemble du premier trimestre 2020, la consommation des ménages en biens baisse très nettement (-7,3 %).

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4484674>

Source : Insee

En avril 2020, les prix à la consommation augmentent de 0,4 % sur un an

Sur un an, les prix à la consommation augmenteraient de 0,4 % en avril 2020, après +0,7 % le mois précédent, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois par l'Insee. Cette baisse de l'inflation résulterait d'un recul accentué des prix de l'énergie et d'un net ralentissement des prix des services. En revanche, les prix de l'alimentation seraient nettement plus dynamiques sur un an qu'en mars. Les prix des produits manufacturés reculeraient au même rythme que le mois précédent. Sur un mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,1 %, comme le mois précédent. Les prix de l'alimentation rebondiraient nettement, en lien avec la forte hausse de ceux des produits frais. Les prix des services augmenteraient légèrement, après un repli le mois précédent. En revanche, les prix de l'énergie baisseraient davantage, dans le sillage des cours des produits pétroliers. Ceux des produits manufacturés ralentiraient nettement et ceux du tabac seraient stables. Sur un an, l'indice des prix à la consommation harmonisé ralentirait à +0,5 %, après +0,8 % en mars. Sur un mois, il augmenterait de 0,1 %, comme le mois précédent.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4484333>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/linflation-ralentit-fortement-mais-le-prix-des-produits-frais-senvole-pendant-le-confinement-1199539>

Source : Insee

Le climat des affaires atteint son plus bas historique en avril 2020

Le climat des affaires en France a atteint selon l'Insee son plus bas niveau historique en avril, plombé par la mise à l'arrêt de l'économie par la crise du coronavirus, cédant plus de 30 points par rapport au mois de mars. Cet indicateur synthétique, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchande, s'est situé à 62 points en avril, son niveau le plus bas depuis le lancement de cet indicateur en 1980. La crise du coronavirus a entraîné en avril une dégringolade historique du climat de l'emploi, qui a perdu 25 points par rapport à mars pour se situer à 70 points, également son niveau le plus bas depuis la crise de 2008. Le climat des affaires a subi, par ailleurs, une "très lourde chute" dans les services, cédant 37 points par rapport à mars pour se situer à 55 points, également son plus bas historique. Il chute également lourdement dans l'industrie manufacturière (-16 points), dans le commerce de détail (-23 points) et dans l'industrie du bâtiment. L'Insee prévient que ses statistiques du mois d'avril peuvent être "moins précises qu'à l'accoutumée". "Les

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

réponses des entreprises ont été collectées entre le 25 mars et le 17 avril 2020, en période de confinement général, par internet uniquement et sans relance", a souligné l'institut, reconnaissant que le taux de réponse a été "plus faible (...) qu'habituellement".

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4480541>

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4480217> (industrie manufacturière)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4480212> (services)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4481102> (commerce de détail)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4480228> (industrie du bâtiment)

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/coronavirus-le-climat-des-affaires-seffondre-a-un-plus-bas-historique-1197456>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/coronavirus-leconomie-francaise-en-reanimation-1197544>

Source : AFP

En avril 2020, le taux d'utilisation des capacités de production industrielles chute brutalement

En avril 2020, le taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie chute à 67 %, alors que de nombreuses usines sont à l'arrêt du fait du confinement général de la population.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4480735>

Source : Insee

Les Français « forcés » d'épargner 55 milliards d'euros pendant le confinement

Empêchés de consommer en raison du confinement, les Français accumulent de l'épargne comme jamais auparavant, selon l'OFCE. La question est de savoir comment et à quel rythme ils vont la dépenser.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/les-francais-forces-depargner-55-milliards-deuros-pendant-le-confinement-1196538>

Source : les Echos

Le nombre de chômeurs a bondi de 7 % en mars

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et sans activité a progressé de 246.100 en mars pour s'établir à un peu plus de 3,7 millions. Soit un bond de 7,1 %, la plus forte hausse depuis le début de cette série statistique, en 1996.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/coronavirus-le-nombre-de-chomeurs-a-bondi-de-7-en-mars-1198402>

Source : Les Echos

Peu de licenciements malgré la chute d'activité en France

Les entreprises n'ont que peu réduit leurs effectifs et très peu licencié malgré la chute d'activité découlant des mesures de confinement instaurées en France pour freiner la propagation de l'épidémie de nouveau coronavirus, selon une enquête du ministère du Travail publiée le 17 avril.

Source : Les Echos

En mars 2020, les prix à la consommation augmentent de 0,1 % sur un mois et de 0,7 % sur un an

En mars 2020, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,1 % sur un mois, après une stabilité le mois précédent. Les prix des produits manufacturés accélèrent (+1,4 % après +0,2 %), en lien avec la fin des soldes d'hiver en février. Les prix du tabac augmentent de 6,6 %, compte tenu d'une hausse des taxes. En revanche, la baisse des prix de l'énergie s'accroît nettement (-3,9 % après -2,0 %), dans le sillage des cours des produits pétroliers. Les prix des services se replient de 0,2 %, après +0,2 % en février. Enfin, les prix de l'alimentation reculent de 0,1 %, après une stabilité le mois précédent. Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation baissent de 0,6 % en mars, après -0,1 % en février. Sur un an, les prix à la consommation ralentissent nettement, à +0,7 %, après +1,4 % en février. La forte baisse de l'inflation résulte d'un net repli des prix de l'énergie et des produits manufacturés et d'un ralentissement des prix des services et du tabac. Les prix de l'alimentation augmentent, sur un an, à peine plus vite qu'en février.

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

En raison des incertitudes sanitaires et de la hausse du taux de chômage qui affecteront la consommation des ménages, les économistes ne croient pas à un regain d'inflation. Il peut néanmoins y avoir des tensions dans quelques domaines comme l'agroalimentaire ou la pharmacie.

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4478653>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/coronavirus-linflation-chute-et-ne-semble-pas-pres-de-resurgir-1195740>

Sources : Insee et Les Echos

Forte baisse des créations d'entreprises en mars 2020

En mars 2020, le nombre total de créations d'entreprises tous types d'entreprises confondus est en forte baisse (-25,5 % après -3,0 % en février, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables). Dans le contexte de la propagation du virus Covid-19, puis du confinement de la population, les créations d'entreprises classiques s'effondrent (-30,0 % après +0,8 %) et les immatriculations de micro-entrepreneurs diminuent fortement (-19,6 % après -7,5 %).

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4477794>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/coronavirus-les-creations-dentreprises-au-plus-bas-depuis-deux-ans-et-demi-1195434>

Source : Insee

Coronavirus : les ventes du commerce de détail ont chuté d'un quart en mars

Selon les données de la Banque de, l'alimentaire et la pharmacie ont mieux résisté que les commerces vendant des produits industriels, au cours d'un mois de mars marqué par deux semaines de confinement. Sur l'ensemble du premier trimestre, la grande distribution s'en sort mieux que le petit commerce.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/coronavirus-les-ventes-du-commerce-de-detail-ont-chute-dun-quart-en-mars-1194992>

Source : Les Echos

Coronavirus : deux semaines de confinement ont effacé cinq ans de croissance ; la France rentre en récession

La Banque de France estime que l'économie française tourne aux deux tiers de ses capacités productives et que le PIB a déjà reculé de 6 % au 1^{er} trimestre. Le pire recul depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, après un dernier trimestre 2019 déjà négatif. Certains secteurs, dont la construction et les services marchands, enregistrent des baisses de plus de moitié de leur activité du fait des mesures de confinement. Le débat sur l'arbitrage entre coût sanitaire et coût économique du confinement va nécessairement s'intensifier.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/coronavirus-deux-semaines-de-confinement-ont-gomme-cinq-ans-de-croissance-1193357>

<https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/coronavirus-la-france-est-entree-en-recession-1193180>

Source : Les Echos

Délais de paiement : les incidents explosent depuis le début du confinement

Le comité de crise établi par le Ministère de l'Économie alerte sur un triplement des incidents de paiement depuis la mi-mars. Des entreprises retiennent leur « cash » par précaution, mettant ainsi en danger leur tissu de fournisseurs.

Pour en savoir plus : <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/delais-de-paiement-les-incident-explosent-depuis-le-debut-du-confinement-1195566>

Source : Les Echos

Une production industrielle encore en hausse en février 2020 (+0,9 %)

En février 2020, la production poursuit sa hausse dans l'industrie manufacturière (+0,9 % après +1,2 %), comme dans l'ensemble de l'industrie (+0,9 % après +1,1 % en janvier).

Pour en savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4477566>

Source : Insee

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2

Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com

Augmentation du déficit commercial en mars 2020

En février 2020, le déficit du commerce extérieur atteint 5,5 milliards d'euros, après 5,0 milliards d'euros en janvier 2020 et décembre 2019. Cette augmentation du déficit s'inscrit dans un contexte de reprise des importations et de stabilité des exportations. Le déficit des produits énergétiques est globalement stable. En effet, depuis août 2019, le recul des livraisons contrebalance celui des approvisionnements. Hors énergie, la tendance est à l'augmentation du déficit sous l'effet principalement de la dégradation du solde en biens d'investissement. Cela s'explique notamment par le recul des livraisons de produits aéronautiques et spatiaux qui retombent depuis le pic de novembre 2019. Le déficit augmente également pour les biens de consommation en raison de la hausse prononcée des acquisitions de produits pharmaceutiques, ainsi que pour les biens intermédiaires.

Pour en savoir plus : <http://lekiosque.finances.gouv.fr>

Source : Douanes françaises



Webinaire

Regard International

CC I FRANCE INTERNATIONAL

▶▶ Ce que la crise Covid-19 aura changé durablement pour les entreprises et dans les affaires à l'international

Mercredi 13/05

2 rendez-vous :
9h00 - 9h30 et 17h00 - 17h30 (GMT+1)

 **Arnaud Vaissie**
Président Directeur Général
International SOS



COVID-19 : NOTRE CHAMBRE RESTE MOBILISEE ET VOUS INFORME

Consultez les dernières informations sur le Covid-19 et ses conséquences économiques, juridiques, fiscales ...

Covid-19 2020

CLIQUEZ-ICI

LES NOUVELLES DE LA CHAMBRE

Directeur de la Publication : Raphaël Esposito

Traduction : Nurdan Gürler et Burak Özdemir

La Chambre de Commerce Française en Turquie s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

TÜRK-FRANSIZ TİCARET DERNEĞİ CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE EN TURQUIE

Ayazma Dere Caddesi - Pazar Sokak No:4 - Bareli İş Merkezi K:2
Gayrettepe-Beşiktaş 34387 İstanbul

Tel : +90 212 249 29 55 – Fax : +90 212 252 51 75

E-mail : ccift@ccift.com – Web : www.ccift.com